

Vienne
Condrieu
Agglomération

Agglomag

Numéro 16

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération



ÉTÉ 2022

Rendez-vous à Jazz à Vienne

sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 L'actu de l'Agglo

- > Un nouvel espace pour le Relais Petite Enfance La Clé des Champs
- > Et si vous testiez la Navette L'va ?
- > Elle a testé Klaxit !
- > L'va : le nouveau réseau de lignes régulières
- > Un nouveau local dédié au stationnement des vélos
- > L'inscription au transport scolaire en ligne, c'est facile !
- > La pratique cyclable se développe sur le territoire
- > Et si on parlait de la qualité de l'air intérieur ?
- > Quid de la qualité de l'air extérieur ?
- > Luttons contre l'ambrosie
- > Signalons les nids de frelons asiatiques
- > Moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique
- > Comment réduire notre dépendance énergétique ?
- > Où en est-on du tri ?
- > Pour trier en tout sérénité
- > Pour que nos visites en déchèteries se passent dans de bonnes conditions !
- > Le compostage : halte aux idées reçues !
- > Un nom pour l'eau du robinet du territoire

Dossiers

22 JAZZ À VIENNE

- > Jazz à Vienne : dans les coulisses du festival (acte 2)
- > Vive Jazz à Vienne

29 Entreprendre

- > Développement durable : les entreprises s'engagent !
- > Le parcours de la création d'entreprise
- > Seyssuel : un producteur de volailles reprend la Ferme du Corneton

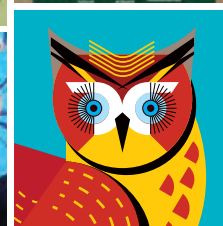
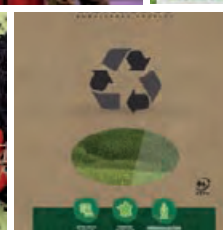
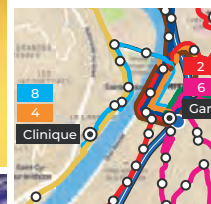
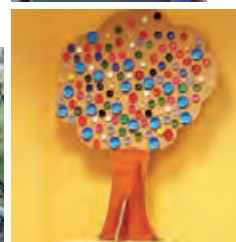
35 Évènements

- > Alors, on sort !
- > Ciné été

41 Conseil de développement

42 Gardons le lien

44 Navette L'va et covoiturage



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°16 - ÉTÉ 2022

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Photo de Une : MarianneCuomo - Collectif Des Flous Furieux
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : ROTO FRANCE
Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : juin 2022



Mesdames, Messieurs,

Les différentes crises que nous traversons remettent en question nos systèmes alimentaires et la manière dont nous consommons. La crise sanitaire liée au Covid 19 a fait naître l'envie à de nombreux habitants de s'approvisionner directement chez les producteurs et de renouer des liens avec eux. La crise géopolitique due au conflit en Ukraine engendre des conséquences sur l'approvisionnement de certains aliments comme les céréales ou l'huile de tournesol dont la pénurie nous menace. Quant à la crise climatique, celle-ci nous oblige à repenser nécessairement notre manière de nous approvisionner afin de réduire l'empreinte carbone des aliments que nous consommons, tout en évoluant vers des formes de culture plus respectueuses de nos ressources.

Les élus de Vienne Condrieu Agglomération ont souhaité adopter dès 2019 une stratégie agricole visant à favoriser une agriculture dynamique, viable et durable sur le territoire, permettant de concilier développement économique et préservation des ressources. La volonté affirmée de favoriser les circuits courts constitue l'un de ses quatre axes. Plusieurs initiatives en ce sens ont ainsi été menées ces derniers mois par l'Agglo, en lien avec les producteurs et grâce à l'accompagnement des chambres d'agriculture.

Une cartographie interactive des points de vente directe du territoire a été réalisée et elle est disponible sur le site internet de l'Agglo. L'agence économique travaille en lien avec les 4 magasins de producteurs déjà présents sur le territoire et accompagne actuellement l'installation d'un 5^e magasin à Loire-sur-Rhône.

Sous la bannière « consommons local » un répertoire des producteurs locaux a été édité par l'Agglo à destination des collectivités et entreprises pour inciter et faciliter leur approvisionnement local. Le premier volet a concerné les jus de fruits et un second document est en préparation pour les produits laitiers.

La première édition du Printemps des fermes, qui a eu lieu le 21 mai, a permis de faire découvrir au public 15 producteurs dans des filières très diverses : viticulture, spiruline, élevage caprin, bovin, porc, volaille, arboriculture, maraîchage, céréales... à l'image de l'agriculture de notre territoire.

De son côté, le festival Jazz à Vienne a tenu à repenser son offre de restauration de manière à privilégier les produits locaux : des plats en bocaux dont les recettes ont été imaginées par des chefs locaux, des bières de la région lyonnaise, de la limonade et du thé glacé savoyards, des jus de fruits et sirops de l'Isère, des glaces artisanales de Reventin-Vaugris, des vins des Côtes du Rhône, de la charcuterie artisanale d'Ampuis, des frites fraîches de la vallée du Rhône ou encore des fromages locaux... Ces produits raviront les papilles des festivaliers tout en mettant en avant nos productions locales et en soutenant ceux qui les produisent.

Bel été à toutes et à tous.

Thierry Kovacs
Président de Vienne Condrieu Agglomération

Des conteneurs enterrés à Pipet et Pichat



Vendredi 1^{er} avril

Deux nouveaux sites de conteneurs enterrés ont été mis en service à la fin du mois de mars. Avec les sites de Pipet et de Pichat, l'Agglo comptabilise aujourd'hui 17 implantations de conteneurs enterrés sur Vienne.

Thierry Kovacs, président de l'Agglo et Jean Claude Luciano, conseiller municipal de Vienne en charge de l'espace public ont visité les installations et apprécié leur qualité.

Tous au compost !



Samedi 2 avril

Tous au compost ! est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques.

Cette année, Vienne Condrieu Agglomération a organisé sur son territoire plusieurs actions de sensibilisation pour permettre

au grand public de mieux comprendre comment on composte, mais aussi de mieux appréhender les enjeux du compostage. Jean Tissot, conseiller délégué aux déchets et Levon Sakounts, adjoint à la ville de Vienne, ont participé au Compost'tour organisé dans le quartier de l'Isle à Vienne. Le temps d'une balade à pied, les participants ont pu visiter trois sites de compostage : dans un jardin, en lombricompostage (en appartement) et en compostage partagé en pied d'immeubles.

Vélo village



Vienne
Condrieu
Agglomération

Samedi 9 avril

La 3^e édition de Vélo Village a enfin pu se dérouler après deux ans d'annulation et ce pour le plus grand plaisir des amateurs de vélos. Au programme de ce vélo village qui s'est déroulé à Saint-Cyr-sur-le-Rhône, une bourse aux vélos, des circuits découvertes et bien sûr de nombreux stands de professionnels de la petite reine. Cette 3^e édition a permis de mettre l'accent sur le vélo handicap avec un espace dédié de l'AS Handivienne et de ses partenaires (GT Concept, Bastide le Confort, Benur, AMI Autonomie, Eppur...)

Le public a pu ainsi découvrir du matériel adapté et des équipements innovants (3^{es} roues manuelles ou électriques, vélos adaptés, matériels tout-terrain...) et faire des tests en conditions réelles sur la ViaRhôna et dans le parc arboré de Maison Blanche.

Vendredi 15 avril

La signature officielle du renouvellement de la convention de partenariat

qui lie l'Agglo aux chambres d'agriculture de l'Isère et du Rhône s'est déroulée le 15 avril à l'Agglo, en présence de **Thierry Kovacs**, président de l'Agglo, **Dominique Despras**, président de la chambre d'agriculture du Rhône, **Jean-Claude Darlet**, président de la chambre d'agriculture de l'Isère, **Frédéric Belmonte**, vice-président de l'Agglo en charge de l'agriculture, **Lucien Bruyas**, conseiller délégué en charge des circuits courts. L'Agglo a adopté en 2019 sa stratégie agricole et mène des actions visant à favoriser le maintien d'une agriculture dynamique, viable et durable sur son territoire. Les chambres d'agriculture, au travers de cette convention, apportent un appui opérationnel pour la mise en place de cette stratégie. Cette convention regroupe aussi les différentes missions des chambres d'agriculture conventionnées avec l'Agglo (l'animation territoriale, la lutte contre l'ambroisie, la gestion des aires de captage d'eau potable...).

Signature de la convention de partenariat avec les chambres d'agriculture de l'Isère et du Rhône



Journée portes ouvertes de la maison du jazz

Samedi 30 avril

De 10h à 22h, l'équipe de Jazz à Vienne a ouvert les portes de la nouvelle Maison du jazz, située au 11 rue du Cirque à Vienne, aux festivaliers. Au programme de cette journée, visite de la Maison du jazz, découverte des nouvelles offres de bar et de restauration axées sur des ressources locales, sessions d'écoute de la programmation 2022, concerts live et ateliers Jazz for Kids.

Thierry Kovacs, président de l'Agglo et de Jazz à Vienne, était entouré des membres du CA de Jazz à Vienne et de nombreux élus de l'Agglo et de la ville de Vienne.





Un nouvel espace pour le Relais Petite Enfance La Clé des Champs



Suite au déménagement de la ludothèque de l'Agglo située en centre-ville de Vienne en décembre dernier et à l'extension du Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), le RPE La Clé des Champs, s'est installé au rez-de-chaussée du 2, place Simone Veil à Vienne au début du mois de février.

Jusqu'à alors, le RPE disposait de locaux partagés, ce qui au quotidien pouvait présenter quelques inconvénients comme le manque d'espace.

L'espace récupéré était occupé par la consultation Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui a été relocalisée dans les locaux du RPE des Cèdres (avenue du Général Leclerc).

Un seul étage sépare l'ancien espace du nouveau mais, quel bénéfice !

Donnant sur l'extérieur, il est aménagé afin de recevoir le public pour des rendez-vous individuels et proposer des temps d'animations durant lesquels assistants maternels, enfants et parents peuvent évoluer en toute sécurité, découvrir des espaces de jeux et partager des moments uniques et conviviaux.

Clotilde Roux
Assistante maternelle en centre-ville de Vienne

Clodilde accueille 4 enfants âgés 2 à 3 ans

« Le nouveau lieu est beaucoup plus cocoon, ce qui permet aux enfants d'être maintenus émotionnellement. Ce site est vraiment désormais dédié aux enfants et aux assistantes maternelles et c'est une très bonne chose. Dans ce nouvel environnement, nous avons pris très vite nos repères. La baie vitrée est un véritable plus, avoir accès à l'extérieur et ne plus être en étage est vraiment appréciable.

Nous avons eu plaisir à nous retrouver entre professionnelles de la petite enfance. »

Un Relais Petite Enfance (RPE) est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Il accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil et offre aux professionnels de l'accueil individuel un cadre pour échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles. Lieux d'information, de rencontres et d'échanges, ils sont aujourd'hui implantés sur tout le territoire.

■ **Pour en savoir plus :**

04 27 87 80 00 • pim@vienne-condrieu-agglomeration.fr

La parole à



Annick Guichard

Vice-Présidente en charge de la Petite enfance
Maire de Trèves

Nous avons récemment travaillé sur les modalités d'inscription dans les crèches et je tenais à remercier les élus pour le temps passé à simplifier les procédures et permettre aux parents d'avoir une information plus claire et plus pratique. Notre souhait est que l'ensemble des procédures sur l'attribution des places en crèche soit totalement transparent pour les familles.

Aujourd'hui, un règlement de pré-inscription à destination des familles a été élaboré.

Deux modes d'accueil existent et se côtoient.

L'accueil régulier : les besoins d'accueil sont récurrents et connus à l'avance quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires, l'accueil occasionnel : les besoins d'accueil connus à l'avance, ponctuels et non récurrents. Dès le 4^e mois de grossesse, la préinscription est possible en accueil régulier.

Tout est désormais centralisé sur la plateforme portail famille : espace-citoyens.net/viennecondrieu/

Le travail réalisé a aussi porté sur la nouvelle grille de pondération sur laquelle la commission d'attribution des places, qui se réunit une fois par trimestre, s'appuie. Les critères sont nombreux et répondent aux exigences de l'État et de la CAF et aux orientations des élus de l'Agglo.

Je vous invite à consulter ce règlement de pré-inscription sur vienne-condrieu-agglomeration.fr



Et si vous testiez la Navette L'va ?

Depuis le 25 avril 2022, et en complément des lignes régulières du réseau L'va, le nouveau service de Transport à la Demande, appelé désormais « **Navette L'va** », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les communes et des **établissements de santé**, des **zones d'activités**, des **commerces** et des **gares**.

La Navette L'va permet ainsi de se déplacer plus librement et ce **pour le prix d'un ticket de bus, du lundi au samedi, et à de nombreux horaires**.

Après plusieurs semaines de fonctionnement, nous sommes allés à la rencontre d'usagers.

[Témoignages]

Corinne H, domiciliée à Chonas-l'Amballan utilisait régulièrement l'ex-transport à la demande. Depuis le 25 avril, Corinne se déplace avec la Navette L'va.

« Depuis de longues années, je me déplace en transport en commun. Surtout ces derniers mois, au cours desquels mon mari a été hospitalisé à Vienne. La nouvelle Navette L'va me rend service, il faut bien le reconnaître.

Je suis ravie du nouveau service et c'est beaucoup plus pratique pour moi. Avant je devais faire Chonas-Vienne en TAD puis je devais emprunter la ligne 5 jusqu'à l'hôpital. Du coup, c'était un temps de trajet assez long. Aujourd'hui avec la Navette L'va, je mets 20 min.

C'est un changement bénéfique car le trajet est direct jusqu'à l'hôpital. C'est donc un vrai gain de temps avec des horaires plus adaptés.

Les chauffeurs sont très sympathiques, toujours un bonjour, des indications sur le trajet, les clients échangent entre eux aussi. L'ambiance est conviviale.

Je réserve principalement par email, parfois par téléphone, les hôtesses sont très bien, je n'ai jamais eu de souci. Je continuerai à utiliser la Navette L'va pour moi et mon mari également maintenant qu'il va quitter l'hôpital.

Ce service permet de faire un vrai geste pour l'environnement et de recréer du lien social, et c'est important pour moi. »

Samuel B a testé une première fois la Navette L'va pour aller à la gare de Vienne.

« J'habite à Seyssuel depuis très peu de temps. Avant j'habitais à Lyon. J'avais entendu parlé du Transport à la Demande, pas forcément en bien il faut bien l'avouer.

J'ai vu la pub sur le changement qui mentionnait aussi qu'il y avait plus d'horaires et j'ai voulu essayer.

On se questionnait quant à acheter une 2^e voiture car nous sommes 2, mais grâce à ce service, la question ne se pose plus, j'utiliserai la Navette L'va quand j'en aurai besoin. Comme je suis amené à me déplacer pour mon travail, la Navette L'va me permet de rejoindre facilement la gare pour prendre le train. Idéalement s'il y avait des horaires très tôt le matin et très tard le soir, ce serait merveilleux mais honnêtement, c'est déjà super.

Je trouve ce service extraordinaire et j'apprécie que ce soit un service public.

Je l'utiliserai aussi pour des déplacements personnels comme pour aller en centre-ville de Vienne, c'est certain. »

Thomas B habite aussi à Seyssuel et travaille dans la zone commerciale de Chasse-sur-Rhône.

« Je ne suis pas véhiculé. Avant j'utilisais le TAD de chez moi à Vienne, puis la ligne 7 pour me rendre au travail. Maintenant la Navette L'va m'amène directement de chez moi à Chasse pour rejoindre mon lieu de travail. Les conducteurs sont très professionnels et serviables.


Je réserve par téléphone car j'aime bien avoir un accord oral. Tout s'est toujours bien passé, les hôtesses sont très pros, accueillantes.

Je ne vois aucun point négatif, c'est un très bon service que je pourrais utiliser pour une autre destination que le travail. »



 Zones d'activités

 Commerces et marchés

 Établissements de santé

 Gares

SUR RÉSERVATION :

www.lvabus.com, rubrique Navette L'va

Par email : lvasurdemande@ratpdev.com

Au **0810 414 909** (0.05€ TTC/min + prix de l'appel) (au plus tard à 17h la veille de la course, le vendredi à 17h pour le lundi suivant) dès le 1^{er} septembre, via l'application smartphone L'va

Elle a testé Klaxit !

Sandy W habite Assieu et travaille à l'Hôpital Lucien Husel à Vienne. Elle a récemment découvert Klaxit sur le territoire de l'Agglo et s'est inscrite sur la plateforme le 7 avril dernier.

Nous lui avons posé quelques questions pour savoir ce qu'elle pensait de cette nouvelle application.



Comment avez-vous connu l'application KLAXIT ?

J'ai connu Klaxit grâce au reportage capital M6 qui présentait les pratiques du covoiturage comme un moyen de pallier à la hausse des prix du carburant.

À quelle fréquence effectuez-vous du covoiturage ?

Je covoiture 3 jours par semaine les mardi, mercredi et jeudi pour me rendre sur mon lieu de travail.

Aviez-vous déjà effectué du covoiturage avant ?

Non, je n'avais jamais fait de covoiturage avant d'avoir téléchargé l'application Klaxit. J'étais seule dans mon véhicule pour me rendre sur mon lieu de travail. Le covoiturage m'a permis de partager mes trajets avec mes 2 collègues, étant donné que nous avons les mêmes horaires de travail. Cela permet à mes collègues de ne pas passer trop de temps dans les transports et de mon côté d'avoir des gains.

[Témoignage]

Quelle sont les avantages que vous trouvez au covoiturage ?

L'avantage que je trouve au covoiturage, c'est que cela permet d'avoir moins de monde sur la route, ça permet aussi de réduire les places de stationnement sur mon lieu de travail et de faire des économies.

Que pensez-vous du partenariat entre Klaxit et Vienne Condrieu Agglomération ?

Le partenariat entre Klaxit et l'Agglo me permet de me rémunérer en tant que conductrice et de prendre en charge les frais de mes passagères, ce qui nous permet de toutes être gagnantes.

Pensez-vous que l'application Klaxit soit une solution pour réduire les coûts de l'essence dans le contexte actuel ?

Oui Klaxit est une solution pour réduire les coûts de l'essence dans le contexte actuel avec les gains que je perçois suite au trajet.



Téléchargez l'**application Klaxit**, disponible pour Android et iPhone, et découvrez une nouvelle façon de vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études.



■ Plus d'infos sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Rubrique Déplacements > covoiturage

La parole à



Nicolas Hyvernat

Vice-président en charge des transports et de la mobilité

« Depuis le 25 avril, nous disposons de deux nouveaux services de mobilité sur le territoire : le covoiturage Klaxit et la Navette L'va. Nous avons travaillé pour que cette nouvelle offre réponde au mieux aux besoins de la population et les premiers résultats sont encourageants.

Du côté de la Navette L'va, vous appréciez la nouvelle amplitude horaire et surtout la desserte des pôles de santé et d'activités ainsi que les marchés et zones commerciales. Il est évident que cette offre sera évolutive dans le temps et que tout sera fait pour s'adapter au mieux à vos attentes, dans le respect de nos obligations budgétaires.

Du côté de Klaxit, cette application a compté plus de 380 inscriptions en quelques semaines, démontrant là aussi le bien-fondé d'une telle offre.

Cet « Agglomag » vous présente les nouvelles lignes du réseau L'Va qui seront opérationnelles dès le 1^{er} septembre.

Je vous invite à découvrir ces nouveaux modes de déplacement et à les utiliser au quotidien, pour faire des économies d'une part mais aussi réduire notre empreinte écologique.

À partir
du 1^{er}
septembre

Le nouveau réseau de lignes régulières

Avec le nouveau réseau, il sera possible de se déplacer entre Chasse-sur-Rhône, Estressin et Vienne à l'aide des trains TER de la Région Auvergne Rhône-Alpes en utilisant un nouveau titre de transport spécifique (unitaire, mensuel, carnet de 10), également valable dans le réseau de bus L'va, pour un prix légèrement supérieur à la gamme tarifaire actuelle du réseau L'va*.

L'avantage de l'offre train est son fonctionnement du lundi au dimanche, de 6h à 21h/21h30, de nombreuses liaisons par jour et un service rapide et indépendant des conditions de circulation routière (10 minutes gare à gare de Chasse à Vienne et 4 minutes d'Estressin à Vienne).

(*) Les titres actuels (Mobi, Jumpi) continuent d'exister sans changement de tarifs mais sont utilisables uniquement dans les bus L'va. Les tarifs sociaux auront aussi accès au train après instruction, au même tarif que l'actuel.



Le nouveau réseau dessert les gares !

- Gare de Chasse-sur-Rhône par la ligne 5
- Gare d'Estressin par la ligne 1
- Gare de Givors par les lignes 5 et 134
- Gare de Vienne par les lignes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8

Le nouveau réseau dessert les zones d'activités majeures

- les zones d'activité de Chasse-sur-Rhône par la ligne 5
- les zones d'activité de Pont-Évêque par la ligne 1
- la zone d'activité de Loire-sur-Rhône par la ligne 134

L'va
m'emmène

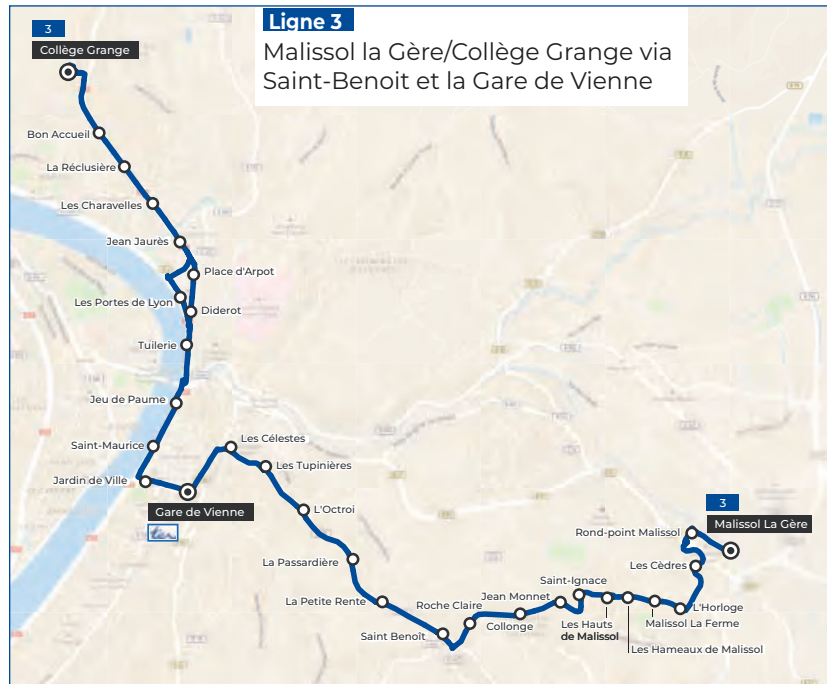
Le nouveau réseau dessert les pôles médicaux !

- la clinique Trénel à Sainte-Colombe par les lignes 8 et 134
- l'EPHAD de Bérardier à Jardin par la ligne 7
- l'hôpital Lucien Husel par la ligne 2
- l'hôpital de Condrieu par la ligne 134



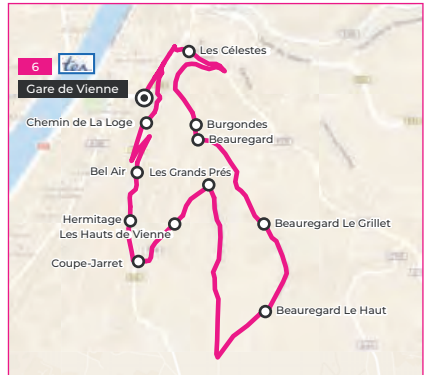
Transports

Le nouveau réseau ligne par ligne



Ligne 5

Gare de Givors/ Centre commercial les Escaliers à Chasse-sur-Rhône via la gare de Chasse-sur-Rhône et la Zone des Platières



Ligne 6

Hauts de Vienne/Gare de Vienne

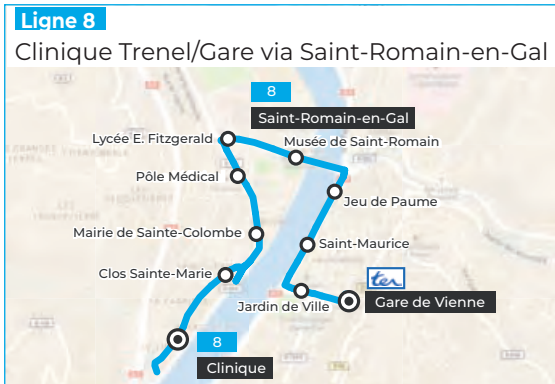
Ligne 7

Estrablin/Gare de Vienne via Jardin



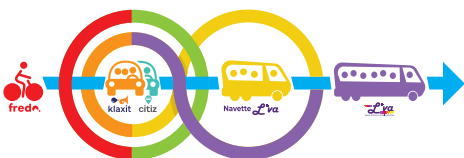
Ligne 8

Clinique Trenal/Gare via Saint-Romain-en-Gal



Ligne 134

Gare de Givors Ville/ Condrieu La Maladière



Bouger...facile avec l'Agglo !

■ **Pour en savoir plus :**
 les détails complets seront disponibles à partir du mois d'août sur les sites web www.lvabus.com www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Un nouveau local dédié au stationnement des vélos

L'Agglo vient d'ouvrir place Charles de Gaulle un nouveau local dédié au stationnement des vélos pour les habitants de l'hyper centre de Vienne, dont les logements ne sont pas adaptés pour accueillir un vélo (absence de garages, de caves ou d'ascenseurs...)

C'est le troisième local à vélo après celui rue de l'Épéron et celui de la Tour peinte.

Devant le succès rencontré par les précédents locaux offrant du stationnement vélo, il a été nécessaire d'ouvrir un autre local à vélos. Le service est proposé sous forme d'abonnement annuel, pour un montant de 25 € (et un dépôt de garantie de 80 €). L'accès au local se fait avec la carte OÙRA, support commun aux réseaux de transports et mobilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce service est destiné aux résidents riverains et aux actifs du centre-ville. L'Agglo propose déjà 143 box ou emplacements selon la répartition suivante :

- 20 à l'Espace Saint-Germain
- 22 au parking Saint-Marcel
- 20 au parking centre ancien

- 17 au parking Effia de la gare SNCF
- 36 au local de la Tour peinte
- 28 au local rue de l'Épéron

Ce nouveau local dispose de 32 places. L'Agglo l'a acheté et a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Le montant des travaux s'élève à 90 694,82€ TTC. Le local a été acheté 70 000 €.

L'Agglo bénéficie du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui subventionne à hauteur de 50 % le coût des travaux de transformation du local.

■ **La réservation d'un emplacement (inscription sur liste d'attente) se fait auprès de la direction Transports et Mobilité de l'Agglo :** transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr (avant son ouverture, le local Charles de Gaulle est déjà complet).



Cela permet désormais de proposer 175 places à Vienne, dont la grande majorité est déjà occupée.

Chaque emplacement est associé à un casier dans lequel on peut ranger un casque ou des petits accessoires liés à la pratique du vélo (chambre à air...).

L'inscription au transport scolaire en ligne, c'est facile !

L'inscription au transport scolaire sera ouverte sur le site de l'Agglo à partir du 7 juin 2022.

Il vous suffit de vous rendre sur le site de l'Agglo et de cliquer à droite sur le visuel Transport dans la rubrique accès directs.

Laissez-vous guider et complétez rapidement le formulaire.

Plus simple et plus pratique, cette démarche vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier. Cette année, la procédure sera simplifiée avec la création d'un compte unique pour toute la famille qui vous évitera de ressaisir pour chaque enfant les données du représentant légal. En conséquence, cette année exceptionnellement, vous devrez choisir « 1^{re} inscription » même si votre enfant bénéficiait déjà du Dom'École pour l'année scolaire 2021-2022.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, il est encore possible de s'inscrire via un dossier papier.

Celui-ci sera à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir du 7 juin.

Il devra être retourné par voie postale avant le 18 juillet 2022, dûment complété et

accompagné des justificatifs demandés, à Vienne Condrieu Agglomération Direction des Transports - Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain 30 avenue Général Leclerc - BP 263 38217 - Vienne Cedex.



[Attention]

De nombreux parents inscrivent leurs enfants hors délais :

Seules les demandes instruites dans les délais impartis auront la certitude d'être traitées avant la rentrée scolaire. Tout dossier d'inscription reçu après le 18 juillet 2022 n'aura pas la garantie d'être traité dans les délais.

Les retardataires devront alors s'acquitter d'un titre payant (ticket unité dans le bus, carte 10 trajets ou abonnement mensuel à la Maison de la Mobilité, place Pierre Sépard à Vienne)

■ **Plus d'infos :** www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



La pratique cyclable se développe sur le territoire

Vienne Condrieu Agglomération agit pour le développement de la pratique cyclable de différentes façons. Elle aménage des linéaires cyclables, met en place des solutions de stationnement pour les vélos, organise des événements pour promouvoir la pratique cyclable et soutient l'achat de Vélo à Assistance Electrique à hauteur de 150 €.

Aujourd'hui, 82% des trajets internes au territoire de Vienne Condrieu Agglomération sont inférieurs à 3 km et se font en voiture.



Parce que l'Agglo souhaite favoriser le report modal de la voiture sur le vélo pour ce type de trajets, et parce qu'elle souhaite proposer une offre complémentaire aux dispositifs existants, elle propose depuis plusieurs mois un dispositif nouveau avec un parc de 30 vélos en libre-service, pour des locations de courte durée.

Le concept est simple

Mettre à disposition des usagers, des vélos en libre-service, louables à l'heure. L'originalité du dispositif réside dans le fait qu'il ne nécessite aucune station d'accueil spécifique ni borne technologique, donc aucuns travaux de génie civil ou d'alimentation électrique.

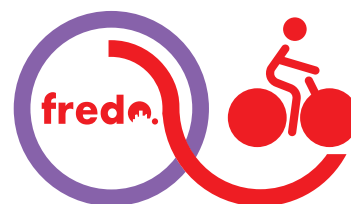
Les vélos sont stockés sur les arceaux existants. Un système de cadenas connecté permet de déverrouiller puis rendre le vélo loué, via une simple application

disponible sur l'App Store et Google Play.

Les vélos, 20 classiques et 10 électriques, sont répartis sur 23 emplacements dont 2 dans le centre-bourg de Sainte-Colombe, 1 à Saint-Romain-en-Gal tout près du musée, 1 à Saint-Cyr-sur-le-Rhône au Parc de Maison Blanche et 19 à Vienne entre Estressin et le quartier de l'Isle.

Après inscription et dépôt d'une empreinte bancaire pour caution, l'utilisateur active l'application Fredo dès qu'il a besoin de louer un vélo en libre-service. Il est alors géolocalisé et peut identifier les vélos disponibles autour de lui. Il scanne le QR code présent sur le vélo, déverrouille le cadenas et roule.

Après utilisation, il peut rendre le vélo sur n'importe quel arceau disponible, sur les 23 stations identifiées par l'application.



Fredo en chiffres

Entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 avril 2022 :

225 utilisateurs, dont 66 % d'hommes et 34 % de femmes

1 784 trajets effectués

3 595 km parcourus au total

Presque **11 km** effectués en moyenne chaque jour par les utilisateurs de vélos Fredo

684 kg de CO₂ économisés, soit l'équivalent de 10 000 km effectués en ville, par un véhicule type twingo

Combien ça coûte ?

■ Caution :

- Vélo classique : 100 €
- Vélo électrique : 200 €

■ 20 premières minutes gratuites

■ Vélos classiques :

- de 20 à 110 minutes : 1 € par tranche entamée de 30 minutes
- Au-delà de 110 minutes : 4 € par tranche entamée de 30 minutes

■ Vélos électriques :

- de 20 à 110 minutes : 2 € par tranche entamée de 30 minutes
- au-delà de 110 minutes : 6 € par tranche entamée de 30 minutes

■ Pour en savoir plus :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Et si on parlait de la qualité de l'air intérieur ?

L'air intérieur est plus pollué qu'à l'extérieur !

Nous passons environ 80 % de notre temps dans des espaces fermés où l'air que nous respirons est en moyenne 4 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur !

La pollution de l'air intérieur provient de l'utilisation de produits de la vie courante (produits ménagers, parfums d'intérieur, cosmétiques, tabagisme, etc.), de sources présentes dans le logement (meubles, chauffages à combustible, matériaux de construction, etc.) et de la pollution extérieure (pollution atmosphérique, activité industrielle, radon, etc.).

Voici quelques gestes simples qui permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur

- Aérer son logement en ouvrant les fenêtres ;
- Réduire les sources d'émission, en limitant l'usage des produits de la vie quotidienne ;
- S'assurer du bon fonctionnement du système de ventilation conforme à la réglementation.



Quand et comment bien aérer son logement ?

Nos habitations doivent avoir un bon système de ventilation, ceci est nécessaire et même réglementaire.

La ventilation ne se suffit pas à elle-même et il est indispensable de veiller à une bonne aération de nos logements et ce, en ouvrant grand les fenêtres.

Il est important d'aérer son logement tous les jours en ouvrant les fenêtres et ce tout au long de l'année :

- Pendant 5 à 10 minutes tous les jours, hiver comme été ;
- Systématiquement après l'utilisation de la douche ;

- Pendant et après le ménage ou la cuisine ;

- Pendant et longtemps après les activités de bricolage ou l'installation de meubles neufs.

En cas d'épisode de pollution atmosphérique (notamment à l'ozone et aux particules fines), il est préférable d'aérer tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les heures de pointe où l'air est le plus pollué.

Le saviez-vous ?

L'encens, les parfums d'intérieur, les désodorisants, les bougies... Tous ces produits diffusent des substances chimiques (benzène, formaldéhyde, etc.) dans l'air et dégradent sa qualité. Ils peuvent également irriter les voies respiratoires. Il ne faut jamais oublier : le propre n'a pas d'odeur !

L'efficacité des purificateurs d'air et des plantes « dépolluantes » n'a pas été prouvée. Les tests menés ne permettent pas de démontrer une efficacité en conditions réelles d'utilisation. L'aération est donc la seule façon de renouveler l'air de son logement. Attention donc aux faux dépolluants !



Halte au brûlage des végétaux !

C'est une pratique fortement polluante et dangereuse pour notre santé

Lors de la combustion, plusieurs polluants sont émis parmi lesquels des particules d'hydrocarbure, et des dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, le brûlage des déchets végétaux pollue fortement l'atmosphère et participe aussi au dérèglement climatique. Il provoque également un risque pour la santé de ceux qui respirent cet air pollué (les membres de la famille, les voisins, les promeneurs...).

Certains pensent qu'aller à la déchèterie pollue plus que brûler les végétaux ! C'est faux !

Les végétaux sont une ressource

- Disposés en paillage au pied des plantes, ils permettent de limiter les arrosages et la prolifération

de « mauvaises herbes » : les feuilles mortes, tontes de pelouses voire petits branchages (préalablement broyés à la tondeuse)

- Compostés, ils enrichissent notre sol gratuitement

Nous pouvons aussi déposer nos végétaux dans l'une des 5 déchèteries de l'Agglo.

Quant à l'impact du trajet en déchèterie, il est sans rapport avec celui du brûlage.

50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules qu'une voiture essence récente parcourant 18 400 km !

Mettre ses végétaux dans son bac à ordures ménagères ou pire les brûler est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Plus d'informations :

www.atmo-auvergnhonealpes.fr



Quid de la qualité de l'air extérieur ?



La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. En France, le coût de la pollution atmosphérique est évalué entre 70 et 100 milliards d'euros par an par la Commission d'enquête du Sénat (rapport remis en 2015). Sur la période 2016-2019, Santé publique France estime que « chaque année près de 40 000 décès seraient attribuables à une exposition des personnes de 30 ans et plus aux particules fines (PM2,5). »

Nous sommes tous concernés par la qualité de l'air : l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les citoyens doivent conjuguer leurs efforts pour garantir à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Aussi, est-il important de respecter les gestes à adopter en cas d'alertes pollution.

Un épisode de pollution est observé quand la concentration d'un ou plusieurs polluants dépassent les seuils réglementaires horaires ou journaliers. Il existe deux seuils : le seuil d'information et le seuil d'alerte.

Vienne Condrieu Agglomération informe la population des pics de pollution sur sa page facebook, sur le site de l'Agglo et via ses communes membres.

Trois pictos ont ainsi été créés pour sensibiliser les habitants.



Que devons-nous faire en cas d'alerte pollution ?

- **Maintenir les activités modérées** (vélo, marche, jeux dans le parc...) mais réduire, voire reporter, les activités physiques intenses susceptibles d'entraîner un essoufflement (football, course à pied...)
- **Si vous ressentez une gêne respiratoire** ou cardiaque, prendre conseil auprès d'un professionnel de santé.
- **Privilégier les sorties plus brèves** et demandant le moins d'efforts.
- **Continuer d'aérer les locaux** au moins 10 minutes par jour.
- **Être vigilants** et adopter des gestes spécifiques vis-à-vis des personnes vulnérables et sensibles.

Quels effets de la pollution sur la santé ?

Maux de tête, difficultés respiratoires, allergies, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), asthme, AVC, troubles cardiaques, hypertension... Ces effets dépendent de la nature du polluant, de la taille des particules, des caractéristiques personnelles (âge, sexe...), des modes de vie (tabagisme...), de l'état de santé, de la durée d'exposition et de la dose inhalée.

En dehors de la gestion des épisodes de pollution, il convient de se protéger de la pollution chronique quotidienne autrement dit de réduire de manière permanente et durable les taux de pollution.



Luttons contre les pratiques de brûlage à l'air libre des déchets végétaux





Luttons contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle qui germe au printemps.

Les fleurs mâles apparaissent et commencent à libérer leurs pollens allergisants à partir de fin juillet/début août jusqu'au mois d'octobre.

De très petites tailles, les pollens peuvent être transportés par le vent sur des centaines de kilomètres.

À partir du mois de septembre, chaque pied d'ambroisie est capable de produire des milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Si vous voyez de l'ambroisie

■ Signalez-là sur la plateforme de signalement ambroisie (<http://www.signalement-ambroisie.fr/>).

- ou adressez un mail à contact@signalement-ambroisie.fr
- ou téléphonez au 0 972 376 888
- ou contactez la mairie de la commune concernée
- vous pouvez également télécharger l'application mobile

Si elle est présente chez vous

À vous de jouer avant l'apparition des fleurs :

- S'il n'y a pas beaucoup de pieds arrachez là avec des gants !
- Si la surface est trop importante vous pouvez couper, broyer, biner... les plants présents.

Mais attention aux repousses, d'autres interventions seront peut-être nécessaires.



■ Pour plus d'info :

- Tout savoir sur la plante et la lutte : <https://ambroisie-risque.info/>
- S'informer sur le risque allergique aux pollens en France : www.pollens.fr
- S'informer sur les allergies : www.afpral.fr
- En parler : asthme-allergies.org



Signalons les nids de frelons asiatiques

Depuis le début de l'année, l'Agglo participe au financement de la destruction des nids de frelons asiatiques. Cette action est aujourd'hui la façon la plus efficace pour contenir l'invasion des frelons sur le territoire en atteignant spécifiquement l'espèce visée et détruire un très grand nombre d'individus en une seule intervention.

Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou de nid de frelon asiatique sur www.frelonsasiatiques.fr

Chaque signalement est contrôlé pour s'assurer que ce sont bien des frelons asiatiques avant d'envisager les possibilités de destruction des nids.

ATTENTION : en cas de détection d'un nid, ne pas vous approcher trop près et ne pas chercher à le détruire vous-même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !



Moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique

Pour lutter contre le moustique tigre, le moyen le plus efficace est de le priver d'eau. C'est à la portée de chacun d'entre nous, il suffit d'adopter les bons réflexes :

- **Matériels de jardin, jouets, déchets...** : videz tous les objets pouvant contenir ou accumuler de l'eau chaque semaine s'ils ne peuvent être retournés, rangés ou jetés.
- **Récupérateurs et réserves d'eau** : couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.
- **Gouttières, rigoles, regards d'évacuation** : curez-les pour éviter la stagnation d'eau
- **Piscines - bassins** : entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

■ **Pour signaler la présence de moustiques tigres** <http://www.signalement-moustique.fr/>

■ **Pour plus d'infos** : <https://moustigre.org/>





Comment réduire notre dépendance énergétique ?



© FreePik

Plus que jamais, aujourd'hui, se pose la question de la réduction de notre consommation d'énergie. Le conflit en Ukraine, notre dépendance aux ressources d'énergie extérieures au territoire national et le réchauffement climatique nous incitent à réduire notre consommation d'énergie. Pour les générations futures, pour être assuré de pouvoir en bénéficier lorsque l'hiver arrivera, mais aussi pour gérer au mieux notre facture qui, au fil des aléas internationaux, grimpe de façon vertigineuse.

Sobriété, efficacité et production énergétique : les trois piliers de la transition énergétique

L'organisation actuelle de nos sociétés et de nos modes de vie nous conduit à utiliser énormément d'énergie pour la satisfaction de nos besoins quotidiens (se chauffer, se nourrir, se déplacer, se divertir, etc.). C'est le résultat de choix qui ont fait peu de cas des gaspillages importants d'énergie et de matériaux. Cette surconsommation engendre pollutions, émissions de gaz à effet de serre qui bouleversent le climat et mettent en péril les conditions mêmes de la vie de l'humanité.

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air.

Trois axes d'action doivent aujourd'hui être privilégiés par tous les acteurs (entreprises, collectivités, habitants) et donc chacun d'entre nous : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production énergétique.

La sobriété énergétique consiste à réduire la consommation d'énergie par un usage approprié, sans excès et à mutualiser des équipements consommateurs d'énergie.

Elle renvoie à la diminution de nos consommations collectives et individuelles en changeant nos comportements et nos modes de vie. Se rendre au travail en vélo plutôt qu'en voiture, supprimer les éclairages des enseignes lumineuses la nuit ou encore réparer plutôt que racheter : autant de changements qui participent à la sobriété énergétique. Devenir plus sobre est une priorité dans les pays industrialisés où les niveaux de consommation d'énergie de certains ménages ont augmenté de manière démesurée au fil du temps.

L'efficacité énergétique, quant à elle, concerne essentiellement la performance et la bonne utilisation des équipements avec lesquels nous consommons de l'énergie.

La production énergétique consiste à privilégier les énergies renouvelables locales plutôt que le recours aux énergies fossiles et nucléaires.

Si l'on prend l'exemple du chauffage, l'efficacité énergétique revient à isoler son logement, la sobriété énergétique consiste à ne pas excéder une température de 20° dans le logement et la production d'énergies renouvelables vise par exemple à remplacer sa chaudière fioul par une chaudière à bois.

La parole à



Denis Peillot

Vice-Président en charge du climat et de la transition énergétique

L'Agglo est engagée dans la transition énergétique depuis de nombreuses années, comme en témoigne TEPOS (Territoire à Énergie Positive). L'Agglo finalise actuellement l'élaboration du nouveau Plan Climat air énergie territorial, qui sera voté dans les prochaines semaines. L'Agglo a multiplié ces dernières années de nombreux projets en matière :

- **de productions d'énergies renouvelables :** aménagement de la zone d'activité du Rocher à Estrablin 100% photovoltaïque, équipement systématique des nouveaux bâtiments de l'Agglo en panneaux photovoltaïques, mise en place d'une plateforme cadastre solaire, accompagnement de projets de réseaux de chaleur sur les communes (petits réseaux bois mais également réseau de chaleur issue de la récupération de chaleur industrielle) ...
- **de sobriété et d'efficacité énergétiques :** avec la mise en place d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique en 2021.

Plus que jamais, mobilisons-nous pour faire face à l'urgence écologique.



Où en est-on du tri ?



© Pierre Antoine

Aujourd'hui et depuis le 1^{er} octobre, plus de questions à se poser ! Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception, vont dans le bac de tri ou les silos d'apport volontaire du territoire.

Les premiers résultats de l'extension du tri sur le territoire, cinq mois après sa mise en place, sont encourageants. En quelques mois, c'est l'équivalent de 0,7 kg/habitant/an de plus qui a été capté.

Ce nombre est à mettre en perspective avec l'objectif de l'Agglo qui est de capter 4 kg/habitant/an de plus d'ici à 2024.

Nous devons donc poursuivre nos efforts et adopter les bons réflexes.

Depuis le 1^{er} octobre, l'Agglo a réalisé de nombreuses adaptations sur le terrain. Par exemple, **une nouvelle signalétique** a été apposée sur les bacs et sur les silos d'apport volontaire et les gestionnaires et syndic d'immeubles ont été informés de la possibilité de disposer gratuitement d'affiches pour les locaux poubelles. Celles-ci sont disponibles sur demande

à gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr. Il s'agit d'un outil intéressant qui, depuis le 1^{er} janvier 2022, fait l'objet d'un affichage obligatoire dans les locaux poubelles en habitat collectif.

Des ajustements de bacs ont été demandés, mais en nombre limité. Aussi, il est rappelé que les administrés qui souhaitent faire une demande d'ajustement de

leur bac sont invités à remplir le formulaire de contact disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération ou d'en faire la demande auprès de leur mairie.

41 points d'apports volontaires ont fait l'objet d'adaptations : mise en place d'un second silo, augmentation de la fréquence de collecte, ou encore création de nouveaux sites de PAV.

Sarah,
Habitante de Condrieu

[Témoignage]

“ Trier depuis le 1^{er} octobre est devenu pour moi un geste facile. J'apprécie la diminution de ma poubelle d'ordures ménagères et même si mes emballages triés ont sérieusement augmenté, je m'organise en fonction et je compacte au maximum.

J'ai la chance de disposer aussi d'un composteur et c'est impressionnant comme celui-ci non seulement me fournit de l'engrais 100% naturel, mais il participe aussi à ma réduction de déchets. ”





Tri sélectif

Pour trier en tout sérénité

- Je ne confonds pas les emballages plastiques et le plastique.
- Je compacte mes emballages pour qu'ils prennent moins de place.
- Je vide tous mes emballages et bouteilles avant de les déposer dans mon bac ou dans le point d'apport volontaire.
- J'ai un doute, je consulte le mémo tri ou l'autocollant qui se trouve sur les points d'apport volontaire ou mon bac.
- Je me rends sur le site de l'Agglo ou je contacte la direction environnement.

Se souvenir que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

- J'achète à la coupe ou en vrac plutôt que préemballé.
- J'abandonne les produits à usage unique (vaisselle jetable, gobelet plastique, serviette papier, rasoir jetable, lingettes) et j'opte pour la version réutilisable et durable.
- Je privilégie les produits en matières recyclées, recyclables et plus respectueux de l'environnement (éco labellisés).

Pourquoi vider mes bouteilles avant de les déposer dans mon bac ?

- Pour maintenir la propreté des points d'apport volontaire.
- Pour participer pleinement à l'hygiène des points d'apports volontaire.
- Parce que trier doit être un geste propre.



Tri sélectif

Pour que nos visites en déchèteries se passent dans de bonnes conditions !

1- Bien choisir son créneau horaire

2- S'assurer de disposer d'une carte de déchèterie (ou ticket professionnel) dans son véhicule

3- Bien préparer son chargement : trier les déchets par type, plier et aplatir ses cartons, démonter ses meubles

L'Agglo met à votre disposition 5 déchèteries qui sont ouvertes aux horaires suivants :

- **du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h** pour les déchèteries de Pont-Évêque, Vienne et Villette-de-Vienne
- **du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h** pour la déchèterie de Chasse-sur-Rhône
- **le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le mardi, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h** pour la déchèterie d'Ampuis

Plus d'informations :

- Carte de déchèterie à demander à l'accueil de votre mairie avec votre justificatif de domicile.
- **Une question ? un doute ?**
 - > Rendez-vous sur le site de l'Agglo www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
 - > La direction Environnement est à votre disposition 04 74 53 45 16 gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

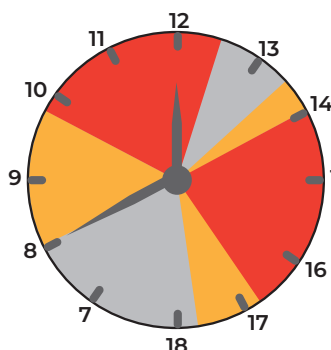
Adaptation des horaires en période de canicule

En cas d'épisodes de canicule d'au moins niveau 3 déclenchés soit par la préfecture de l'Isère, soit par la préfecture du Rhône correspondant à un niveau de vigilance météorologique de couleur orange, les déchèteries fixes et mobiles resteront ouvertes mais sur une journée continue **de 7 heures à 14 heures**.

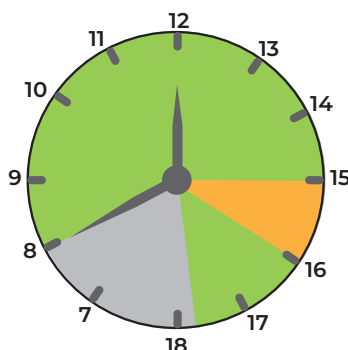
Comment choisir son créneau ?

- > Je ne perds pas de temps
- > Il commence à y avoir du monde
- > Je me mets dans la file d'attente

LUNDI / VENDREDI / SAMEDI



MARDI / MERCREDI / JEUDI





Idée reçue n°1 : Le compostage, ça sent mauvais

FAUX

Les composteurs qui sentent mauvais sont des composteurs qui manquent d'entretien. Les matières sont compactées, asphyxiées et chargées d'humidité. À défaut d'air, la fermentation prend le pas et dégage des mauvaises odeurs.

Pour éviter ce phénomène, il suffit de brasser régulièrement le compost (2 à 3 fois par mois, à l'aide d'une fourche par exemple) et ne pas oublier d'ajouter de la matière « sèche », tels que les feuilles mortes, petits branchages ou broyat de bois.

Idée reçue n°2 : Le compostage, ça attire les rongeurs

FAUX

Le compostage n'attire pas les rongeurs, mais peut révéler leur présence dans les endroits où ils étaient déjà présents.

Leur présence est rarement la bienvenue, mais à nouveau, l'entretien quotidien du compost permet de prévenir leur installation. Brassez régulièrement pour éloigner les indésirables et accélérer la production de compost.

L'emplacement de votre composteur peut aussi être un facteur important. En effet, il est préférable d'installer le composteur à un endroit facile d'accès quotidiennement, plutôt qu'un endroit caché et isolé.

Idée reçue n°3 : Les peaux d'agrumes peuvent se décomposer dans un composteur

VRAI

Toutes les matières qui nous entourent ne se compostent pas aussi vite les unes que les autres. Les peaux d'agrumes ont un temps de décomposition plus lent du fait de leur protection naturelle mais aussi des organismes qui vont réussir à les décomposer.

Le compostage : halte aux idées reçues !

VRAI

FAUX

N'hésitez donc pas à les fragmenter un peu plus que les autres avant de les composter, cela accélérera leur décomposition.

Idée reçue n°4 : Le compost en « tas » marche aussi bien que dans un composteur

VRAI

Il existe plusieurs manières de faire du compostage. Composter dans un bac à compost permet en effet d'optimiser le processus de compostage, car le bac à compost « isole » la matière à composter. Ceci permet une meilleure montée en température et accélère ainsi la décomposition.

Le compostage en tas marche aussi très bien. Seulement, la surface du tas de compost se dessèche plus vite et se décompose donc plus lentement.

Idée reçue n°5 : Je dois utiliser un activateur de compost

FAUX

Un compost bien équilibré (mélange matières sèches / matières fraîches) et bien entretenu (brassé et aéré régulièrement) n'a pas besoin d'activateur. En effet, l'ensemble

des bactéries et champignons nécessaires au compostage sont présents naturellement dans le sol et l'air.

Il arrive parfois que la décomposition soit lente. Ceci est généralement dû à des dépôts de matières trop grossières (ex : grande quantité de feuilles, branchages, etc.). Une solution est donc de découper ou broyer ces éléments trop grossiers avant de les mélanger (astuce : les feuilles et branchages de moins de 1 cm de diamètre peuvent être broyés à l'aide d'une tondeuse).

Le compostage en chiffres

Aujourd'hui, un habitant produit en moyenne **300 kg** d'ordures ménagères par an.

30 % de ces déchets sont compostables.

9 900 composteurs ont été distribués gratuitement,
200 lombricomposteurs ont été fournis gratuitement

60 projets collectifs : compostage partagé en pied d'immeuble, compostage en établissements scolaires...

■ **Une question ? Un doute ?** N'hésitez pas à contacter la direction environnement à gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Un nom pour l'eau du robinet du territoire

Le 22 mars 2022 dernier, journée mondiale de l'eau, l'Agglo a lancé une vaste campagne de promotion de l'eau du robinet afin de nous informer sur sa qualité et nous inciter à réduire notre consommation d'eau en bouteille plastique. Cette campagne se poursuit et nous vous donnons rendez-vous à Cybèle pendant Jazz à Vienne.

Pourquoi pendant Jazz à Vienne ?

Jazz à Vienne, engagé à limiter son empreinte écologique, a décidé de réduire au maximum les déchets générés sur les sites du festival, d'améliorer la valorisation des déchets inévitables et d'encourager l'éco-conception des meubles de tri.

Cela se traduit concrètement par la mise en place de bocaux réutilisables et de couverts inox pour la restauration de Cybèle, par la réduction des contenants et emballages de la restauration au profit d'un papier sulfurisé unique pour l'ensemble des produits à la vente et par la

suppression à la vente de bouteilles d'eau au profit d'un bar à eau gratuit.

Les deux principales scènes de Jazz à Vienne, le Théâtre Antique et Cybèle, seront donc équipées de bar à eau pour permettre aux festivaliers de pouvoir se désaltérer.

Partenaire de cette action, l'Agglo sera présente à Cybèle pour répondre à vos interrogations, pour vous présenter et expliquer les bienfaits de la consommation de l'eau potable du territoire.



Consommer l'eau du robinet a de multiples vertus !

Consommer l'eau du robinet est bon pour la santé !

L'eau constitue une réelle source d'apport en minéraux et l'eau du robinet en contient, bien évidemment.



Consommer l'eau du robinet réduit les déchets et l'impact sur l'environnement !

9,3 milliards de litres d'eau en bouteille sont consommés en France chaque année.

25 millions de bouteilles en plastique sont jetées quotidiennement en France et seule la moitié est mise dans une poubelle de tri en vue de son recyclage.



Consommer l'eau du robinet est plus économique !

À Vienne Condrieu Agglomération, boire 1,5 litre d'eau du robinet par jour revient en moyenne à **2,25 € par an** ! En comparaison, boire de l'eau de source en bouteille coûte environ **99 € par an**, soit 44 fois plus cher et boire de l'eau minérale en bouteille coûte environ **192 €**, soit **85 fois plus cher**.



Donnez votre avis

C'est dans le cadre de cette campagne qu'un appel à la population a été lancé afin de pouvoir trouver un nom à l'eau potable du territoire.

Vous avez été plusieurs centaines à proposer des noms. Une première sélection a été faite par les élus et 5 noms sont soumis à votre vote du 29 juin au 13 juillet, pendant Jazz à Vienne.

Le résultat de vos votes seront annoncés à l'issue du festival pour pouvoir, dès le mois de septembre, poursuivre la campagne avec un nom de marque pour l'eau du territoire.

■ **Votez pendant Jazz à Vienne sur**
www.bit.ly/Vote_Nom_eau

Jazz à Vienne : dans les coulisses du festival

ACTE 2

Rendez-vous incontournable du territoire de Vienne Condrieu Agglomération, Jazz à Vienne repose sur une équipe de professionnels impliqués de manière permanente, rejoints par des saisonniers salariés ou bénévoles. Partons à la découverte de l'envers du décor.

Engagement, ambiance, accueil, convivialité du festival

UN FESTIVAL ENGAGÉ

Accueillir le public de manière responsable et conviviale est une priorité pour les organisateurs de Jazz à Vienne.

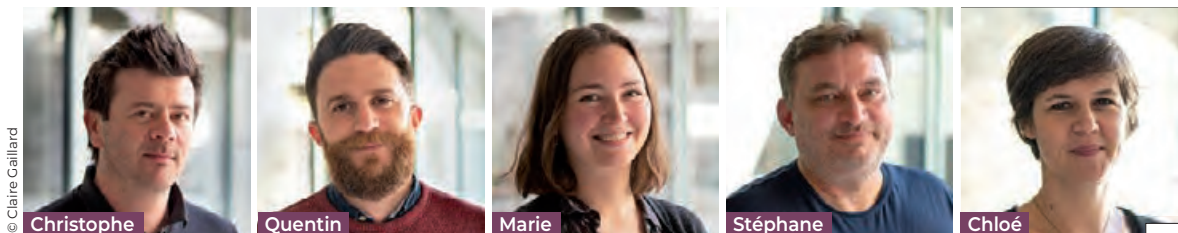
- **La certification** - Premier évènement culturel régional par sa fréquentation, Jazz à Vienne a obtenu, fin 2021, la certification ISO 20121 « Management évènementiel responsable » pour sa politique de développement durable. « L'idée est d'amener de la responsabilité dans toutes nos actions, soulignent Christophe Toni et Quentin Thomé. Cette démarche nous poussera à toujours nous améliorer. »
- **Des déchets mieux gérés** - « Nous essayons de tendre

vers l'idéal. » Parmi les actions menées : éco-conception des meubles de tri sur le territoire, mise en place de bacs réutilisables sur l'espace de restaurant à Cybèle, suppression de la vente de bouteilles d'eau au profit de fontaines à eau gratuites ou encore utilisation d'un papier sulfurisé compostable pour emballer frites et sandwiches.

- **Un approvisionnement local** - Ce sera l'une des nouveautés 2022 : « Proposer de la bière, des jus de fruits, de la limonade et du thé glacé de producteurs locaux », annonce Stéphane Guieux, coordinateur des activités bars. Des gobelets réutilisables mutualisés avec d'autres

événements permettront de déguster ces boissons. « Toutes ces innovations vont nous permettre de surprendre le public, comme nous l'avons fait en 2021 avec la possibilité de commander et de payer dans les files d'attente. Cela avait beaucoup plu. »

- **Une mobilité maîtrisée** - Objectif zéro voiture, ou presque... Christophe Toni est en contact avec la Région et la SNCF pour affecter un train spécial, chaque soir. « Nous y travaillons dès le mois de janvier, c'est complexe à mettre en place. » Mieux gérer le « dernier kilomètre », entre les parkings et les scènes, est également une priorité. »

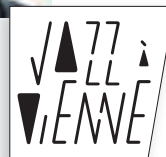


© Claire Gaillard



© Collectif Flous Furieux

« UN ÉVÈNEMENT DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLE À TOUS »



Chaque année, environ 500 spectateurs en situation de handicap assistent aux spectacles. « Une équipe de bénévoles, dédiée à l'accueil de ce public, est formée sur les types de handicaps et la meilleure façon de les appréhender », détaille Chloé Cibert, chargée de l'handi-accueil.

« Ce travail avec le réseau local est essentiel pour mieux connaître les réalités des personnes en situation de handicap. D'année en année, Jazz à Vienne devient de plus en plus accessible à tous. »

Les partenariats

UN ANCRAGE LOCAL AVEC DES PARTENARIATS

Jazz à Vienne ne saurait exister sans ses partenaires privés et institutionnels, apportant des soutiens multiples.

« Une partie de notre travail de l'année consiste à tisser des liens avec des acteurs économiques et associatifs du territoire pour accroître l'ancrage local du festival et construire un partenariat bénéfique, expose Christophe Toni, chargé des partenariats et du développement. C'est un travail de longue haleine mais la notoriété du festival est une chance. »

Une cinquantaine de partenaires accompagnent le festival. « Avant, les soutiens étaient principalement financiers, mais désormais on

peut avoir des appuis logistiques ou techniques, des aides pour monter des projets, etc. »

Christophe Toni et ses collègues se chargent également, dès septembre, de proposer des soirées spéciales aux entreprises du territoire, en proposant des prestations avec cocktails dînatoires avant les concerts au Théâtre Antique. « Nous devons proposer des offres différentes chaque année car ce domaine est devenu très concurrentiel. »

« Nous accueillons entre 100 et 150 entreprises à chaque festival, soit environ 3 000 personnes, complète Quentin Thomé. 90 % des soirées se réservent entre le 15 mars et le 15 mai, quand la programmation définitive est connue. » Le vrai plus, depuis l'édition 2021, est la possibilité d'utiliser les aménagements extérieurs de la Maison du festival, accolée au Théâtre Antique.

La billetterie

« UNE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC LES FESTIVALIERS »

Entretien avec le service billetterie

La gestion des billets du festival est une vraie spécificité, n'est-ce pas ?

Que des équipes créent puis vendent directement la quasi-totalité des billets, environ 50 000, est en effet très rare dans un festival. Mais cela nous permet d'avoir une relation de proximité avec les festivaliers, ce qui est une priorité pour nous. Avoir la main sur la billetterie a aussi un intérêt dans la gestion de notre trésorerie.

Comment définir la politique tarifaire de Jazz à Vienne ?

Nous essayons de rendre les concerts les plus attractifs possibles, avec trois familles

de tarifs (hors réductions) qui n'ont pas changé depuis 2015. Il y a quelques années, tous les concerts, artistes locaux ou grands noms, étaient au même prix. Or, les cachets de certains artistes ont explosé et il nous a fallu ajuster au mieux les tarifs des soirées en fonction du coût des concerts.

Est-ce vous qui fixez les tarifs de chaque concert ?

Effectivement, et nous y travaillons dès le mois d'octobre. Sur quinze soirées, la moitié est au prix le plus bas. Nous définissons également le nombre de places mises en vente pour chaque concert et le taux d'invitations données. Pour ce qui est des pass, avec lesquels on peut assister à toutes les soirées sans réservation, nous limitons le nombre de billets individuels afin que ces spectateurs privilégiés aient assurément une place.



Restez connectés à Jazz à Vienne !

jazzavienne.com



© Claire Caillard



Florent



Lucas

La technique

**LA TECHNIQUE DU FESTIVAL,
« UNE RÉFÉRENCE »**

Entretien avec



Dominique,
directeur
technique de
Jazz à Vienne

Dominique est investi dans l'organisation du festival depuis ses débuts.

Vous avez commencé à collaborer avec Jazz à Vienne en 1981...

Oui, ce fut mon premier job d'été ! Puis chaque année, j'ai évolué jusqu'à superviser aujourd'hui 160 techniciens, salariés du festival ou prestataires externes.

Comment se gèrent les aspects techniques du festival ?

Je prépare l'évènement dès novembre, puis je constitue les équipes techniques en février. Le rétroplanning est très précis : tout s'enchaîne jusqu'aux premiers concerts. Et si une seule chose change dans le programme technique, les conséquences peuvent être lourdes...

Organiser des concerts au Théâtre Antique : atout ou inconvénient ?

C'est un joyau avec un excellent rapport scène-salle. J'ai vu de nombreux artistes américains « soufflés » par le lieu, dont on connaît les contraintes techniques. On a parfois du mal à les contourner : il n'est pas toujours possible de satisfaire certaines attentes techniques des artistes.

Quant au toit de la scène du Théâtre Antique, c'est un gros

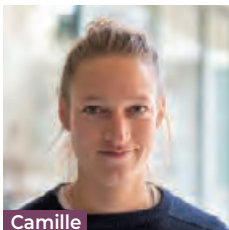
mécano que nous assemblons en une semaine, début mai. C'est très rôdé, extrêmement précis. En revanche, à Cybèle, on doit amener toute l'infrastructure nécessaire. Nous mettons environ trois semaines à monter la plateforme de 1 000 m² sur les vestiges gallo-romains.

Pour quelles raisons la technique de Jazz à Vienne est-elle tant reconnue ?

Nous avons souvent été cités en référence car nous avons fait des expérimentations, des installations bluffantes... Sans prétention, nous avons été avant-gardistes sur pas mal de sujets car les artistes nous ont poussé à évoluer ! Quand on accueille les plus grands, il faut que tout soit parfait en termes de son, de lumière et de vidéo. Notre niveau d'exigence est également important pour donner satisfaction aux festivaliers.



Auriane



Camille



Gérald



Julie



Philippe

DES BÉNÉVOLES INDISSOCIABLES DU FESTIVAL

Un festival est avant tout une aventure humaine. Le capital de Jazz à Vienne n'est pas matériel. Il est formé des passionnés qui, depuis 40 ans, œuvrent pour proposer le meilleur au public. Qu'ils soient permanents ou pas, chacun y met une partie de lui-même et s'investit en entier. C'est le seul secret de fabrication, probablement le moins bien gardé. C'est aussi le défi le plus grand.

Si ces pages mettent en avant l'équipe actuelle, cette dernière doit beaucoup à tous ceux qui les ont précédés. Jazz à Vienne sera toujours plus grand que ceux qui le dirigent et c'est notre honneur de poursuivre cette aventure en regardant l'avenir.

Il est difficile de rendre compte des liens humains qui forment la cohésion de l'organisation. C'est particulièrement vrai pour les bénévoles, qui rendent cette aventure collective et qui rappelle que rien n'est possible sans un engouement sincère.

Au nom de l'équipe permanente de Jazz à Vienne, je remercie tous ceux qui font le festival, ceux qui l'ont créé avant nous et ceux qui le poursuivront après.



Samuel,
directeur de
Jazz à Vienne



Vive Jazz à Vienne !



ENTRÉE PAYANTE

La 41^e édition de Jazz à Vienne se déroulera du 29 juin au 13 juillet. Plus que jamais, et après ces deux dernières années si particulières, l'équipe de Jazz à Vienne nous a concocté une programmation dense et diversifiée du matin jusqu'au bout de la nuit et ce, pour tous les publics. Depuis quarante ans, Jazz à Vienne fête pendant quinze jours le jazz avec toujours l'envie de surprendre, d'innover et de faire découvrir toute la richesse du jazz et de ses musiques cousines. Jazz à Vienne nous fixe de nombreux rendez-vous que nous vous invitons à découvrir brièvement dans ces quelques pages.

RENDEZ-VOUS...



au Théâtre Antique

Cette 41^e programmation est une photographie de la scène musicale, elle représente la tendance actuelle du jazz : un jazz toujours plus ouvert qui n'a pas peur de se métisser tout en gardant son ADN et en respectant son histoire.

- Le jazz, le blues, la Nouvelle-Orléans, les musiques actuelles se mélangent

- 22 premières fois sur la scène du Théâtre Antique

Soit 64 % de la programmation

Just About Fun-K/ Big In Jazz Collective/ Marcel Khalifé & Bachar Mar-Khalifé/Nate Smith/Michael Kiwanuka/Black Pumas/Marc Rebillet/Manu Lanvin/Zac Harmon/James BKS/Nubya Garcia/Yann Tiersen/Portico Quartet/Cory Wong/Ishkero/Nubiyah Twist/General Elektriks/Cheap House/Blue Lab Beats/Louis Cole/Alfa Mist/Christone « Kingfish » Ingram

- Toute la programmation sur jazzavienne.com

RENDEZ-VOUS...



à Cybèle

2022 a été marqué par le retour de **Cybèle** avec toujours plus d'artistes de la région, de la scène européenne et de la nouvelle génération sans oublier les lauréats des tremplins des festivals partenaires et les formations issues de projets pédagogiques.

Le Kiosque accueillera les combos des conservatoires et écoles de musique du territoire, des jam sessions endiablées présentées par les meilleurs clubs de jazz de la région sans oublier des DJs qui ambianceront les fins de soirées pour faire patienter le public jusqu'au début des concerts du Club et qui reprendront les platines après.

- Toute la programmation sur jazzavienne.com

RENDEZ-VOUS...



au Club

Le Club est la scène d'after du festival. Jazz à Vienne investit le Théâtre François Ponsard pour y proposer **12 concerts qui associent la découverte et l'écoute dans une ambiance intimiste**. Venez découvrir Dowdelin, Oswèla, David Walters, Gystere, Emma-Jean Thackray, Souleance, Tom Ibarra, Sylvain Rifflet, Jon Boutellier, Clovis Nicolas, Michael Valeanu, Jamiah, Rogers, Nduduzo, Makhathini...

- Toute la programmation sur jazzavienne.com

RENDEZ-VOUS...



à la journée Marathon Jazz, le dimanche 3 juillet

Jazz à Vienne vous propose une **journée marathon de concerts** et de spectacles dans toute la ville du matin jusqu'au soir : 7 lieux, 60 artistes au rythme du jazz... à Vienne. Avec au programme : concert au lever du soleil, jazz & méditation, projection du documentaire sur les 40 ans de Jazz à Vienne, brunch, sieste musicale, spectacle jeune public, battle BD, roller disco, bal lindy hop, after DJ... All day long !

- Toute la programmation sur jazzavienne.com

RENDEZ-VOUS...



à Jazz sur la ville

Du 29 juin au 13 juillet à 18h et les samedis à 12h.

Dans les rues de Vienne, sur le marché, dans les églises, dans les musées, en solo, en grande formation, en acoustique ou en déambulation, partez à la découverte des lieux cachés, secrets ou incontournables de Vienne et de ses quartiers.

- Toute la programmation sur jazzavienne.com



© Renaud Alouche

**RENDEZ-VOUS...
aux expos**



JAZZ À VIENNE, 40 ANS D'ÉMOTIONS

Après la sortie en 2021 du livre *Jazz à Vienne, 40 ans d'émotions* rédigé par Vincent Bessières (édition Jazz & Cie), le festival propose cette année de revenir sur les moments forts qui ont marqué l'évènement durant ces quatre décennies, dans une exposition éponyme où l'on découvrira de nombreux documents inédits conservés, compilés, restaurés et dévoilés pour la première fois à Jazz à Vienne.

DRUMSVILLE



Cette exposition retrace l'évolution de la musique jazz racontée au travers de l'histoire de la batterie à La Nouvelle-Orléans. Proposée par le New Orleans Jazz Museum, cette exposition explore le rôle des percussions et du rythme à La Nouvelle-Orléans et comment les batteurs innovants de Crescent City ont propulsé cet instrument autour de la planète

LES FEMMES DANS LE JAZZ



L'exposition aborde la question de la place de la femme dans le jazz et sa représentation à travers les pochettes de vinyles venues de la collection personnelle de Jean-Paul Boutellier, fondateur du festival Jazz à Vienne, et de textes de ses conférences sur le sujet. L'occasion de revenir sur les musiciennes qui ont marqué l'histoire du jazz et celle du festival.

■ Ces trois expositions en accès libre sont proposées du 21 juin au 30 juillet dans l'église Saint-André-le-Haut

- Du 21 au 28 juin et du 14 au 30 juillet : du mardi au samedi de 14h à 18h30
- Du 29 juin au 13 juillet : tous les jours de 11h à 18h30
- Visites commentées de l'exposition «Les femmes dans le jazz» par Jean-Paul Boutellier, les 3, 10 et 13 juillet à 14h.
- Des projections de documentaires, films historiques et concerts mythiques filmés à Jazz à Vienne seront également proposés tout au long du festival à l'Église Saint-André-le-Haut.

**EXPOSITION PHOTO :
QUAND LE JAZZ VOIT FLOU**



C'est l'histoire d'une aventure. D'une rencontre, entre le Collectif des Flous Furieux et Jazz à Vienne. Ce sont des photographes atypiques, avec une approche instinctive et inspirée qui nous proposent un regard personnel, sensible sur le monde. Et ici, sur le festival Jazz à Vienne.

■ Du 17 juin au 20 juillet, Médiathèque Le Trente

- Mardi, vendredi : 13h-18h
- Mercredi, samedi : 10h-18h

RENDEZ-VOUS...



au concert dessiné

THOMAS DE POURQUERY, LAURENT BARDAINNE, FABRICE MARTINEZ « DRÔLES DE DAMES » ET FANNY MICHAËLIS

Parallèlement à la réalisation des visuels Jazz à Vienne, le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême et Jazz Vienne mettent en commun leur réflexion afin de proposer un concert dessiné de création, mêlant musique et bande dessinée, que l'on a pu découvrir en mars dernier à Angoulême et qui est repris à Vienne en juillet. Un dialogue entre les arts pour une véritable performance live qui réunira cette année le groupe Drôles de Dames et la dessinatrice Fanny Michaëlis.

Les trois soufflants du combo magnétique et onirique Supersonic font un pas de côté avec « Drôles de Dames », inspirés par la pop culture et fusionnent mystique et jazz. Un objet sonore non identifié qui plane entre la noise, le rock psyché et l'ambient. Quant à Fanny Michaëlis, elle aime dessiner des créatures étranges, échappées du monde des rêves, un univers magique et inquiétant. Autrice de BD, illustratrice pour la presse et l'édition, elle est également musicienne.

■ Concert en coproduction avec le Festival International de la Bande dessinée d'Angoulême / Vienne (avec Drôles de Dames) :

- vendredi 8 juillet 2022 à 18h30 au Manège.
- Tarif unique 15 €. Concert offert aux détenteurs du *Pass Intégral*.



© Yannick Morineau

RENDEZ-VOUS...**à Jazz Ô musée****Le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal / Vienne**

accueille Jazz à Vienne pour quatre événements à savourer dans l'auditorium ou dans le jardin du musée. Pour la première fois, l'équipe du musée propose, en amont des concerts, des visites commentées des collections dont l'exposition autour de l'Égypte à laquelle le programme ci-dessous fait référence avec notamment un brunch égyptien.

Jeudi 7 juillet

Ciné-concert avec Duo Réflexions

Vendredi 8 juillet

Vasilis Kostas & Layth Sidiq

Samedi 9 juillet

Ishtar

Dimanche 10 juillet

Brunch égyptien avec Mohamed Abozekry

■ **7, 8 et 9 juillet** : visite à 17h30, concert à 18h30

■ **10 juillet** : visite à 11h, concert à 12h

Entrée libre pour les concerts et le brunch
Réservation pour les visites gratuites commentées et le brunch : par mail saintromain@rhone.fr ou téléphone +33 (0)4 74 53 74 01

**RENDEZ-VOUS...****à Caravan'Jazz**

Lors de son voyage, la **Caravan'Jazz fera étape dans les différentes communes de l'Agglo pour favoriser la rencontre entre les professionnels et les amateurs**, emportant avec elle l'esprit du festival. Chaque soirée est unique avec une programmation qui permet aux spectateurs de découvrir de nouveaux talents dans les différentes villes d'accueil à partir de 19h.

Jeudi 30 juin

John Qui Saute, Condrieu

Vendredi 1^{er} juillet

John Qui Saute, Chasse-sur-Rhône

Samedi 2 juillet

Minor Sing, Les Côtes-d'Arej

Jeudi 7 juillet

Jack Bon trio, Luzinay

vendredi 8 juillet

Moony Delight, Les Haies

Samedi 9 juillet

Moony Delight, Septème

En collaboration avec la MJC de Vienne.

**RENDEZ-VOUS...****à Jazz for kids**

Du mercredi au dimanche, à partir de 16h, Jazz à Vienne, la Ludothèque / la MJC de Vienne, les bibliothèques de Vienne, le Club Léo Lagrange, avec le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal concoctent **un programme d'activités variées pour les plus petits** : jeux en musique, bibliothèques en plein air, salon d'écoute, composition et impression d'affiches Jazz à Vienne, création de marionnettes, BD-concert... Cinq spectacles sont également programmés les mercredis et dimanches à 15h30. Venez découvrir en famille un BD concert, de la jonglerie, des marionnettes, une fanfare.

■ **Toute la programmation sur jazzavienne.com**

**RENDEZ-VOUS...****à Lettres sur cour - Musée Saint-Pierre**

La 30^e édition de Lettres sur cour est placée sous le signe du monde vivant, de l'altérité et du merveilleux. Cette année encore, les voix des poètes et écrivains résonneront à Vienne pour partager avec le public ce qui les fait vibrer, avec cette intuition que la poésie ne peut pas beaucoup mais que ce peu a le pouvoir de changer les choses.

Vendredi 1^{er} juillet : Besoin de merveilleux

Samedi 2 juillet : Ce qui reste de nous

Dimanche 3 juillet : Parce que l'oiseau

■ **Toute la programmation sur jazzavienne.com**





Vive Jazz à Vienne !



RENDEZ-VOUS...

à la billetterie



LE PACK TRIO

Choisissez trois soirées du festival (du 29 juin au 13 juillet 2022, dans la limite des places disponibles).

Tarif unique : 105 €

PASS INTÉGRAL

Tarif unique : 350 €

PASS 7 SOIRÉES

190 € tarif plein

180 € tarif réduit

(étudiant / demandeur d'emploi / CE)

Billets à l'unité - tarif normal : 37 €, 44 € et 49 € selon la soirée.

COMMANDEZ VOS BILLETS

EN LIGNE

Sur jazzavienne.com, paiement sécurisé CB et impression des billets à domicile ou sur smartphone.

PAR COURRIER

■ Bon de commande disponible sur jazzavienne.com.

Adressez votre commande à Jazz à Vienne, 11 rue du Cirque, 38200 Vienne. Ajoutez 4 € de frais de traitement pour un envoi en courrier suivi.

■ Paiements acceptés :

Chèques / Chèques Vacances (ANCV) / Pack Loisirs / Chèques Culture (Groupe Chèques Déjeuner - Up).

PAR TÉLÉPHONE

■ +33 (0)4 74 78 87 87

■ Paiements acceptés :

CB et Pass Région Auvergne-Rhône-Alpes.

COMMENT VENIR À JAZZ À VIENNE ?



NAVETTE GRATUITE L'VA :

Parking Malissol > Théâtre Antique

Du 29 juin au 14 juillet, L'va, le réseau de transport urbain de l'Agglo, vous transporte gratuitement du parking Intermarché Malissol (à l'est de l'agglomération) au Théâtre Antique. Des bornes d'arrêt, avec le visuel de Jazz à Vienne 2022 et horaires des navettes, sont disposées aux arrêts du réseau L'va (ZA de Malissol à proximité du Parking Intermarché Malissol - Les Célestes à proximité du Théâtre Antique) pour faciliter les déplacements des festivaliers.

- **Allers :** Parking Intermarché Malissol (arrêt ZA de Malissol)
> Théâtre Antique (arrêt Les Célestes). Ces navettes sont sans arrêt jusqu'au Théâtre Antique.
- **Chaque jour :** de 18h15 à 20h15 en rotation permanente.
- **Retours :** Théâtre Antique (arrêt Les Célestes) > Parking Intermarché Malissol (arrêt ZA de Malissol).
- **Du 29 juin au 12 juillet :** pendant une heure après la fin du spectacle au Théâtre Antique
- **Soirée All Night Jazz :** de 1h à 2h, le matin du 14 juillet uniquement



PARKINGS

Pendant le festival, plusieurs parkings sont à votre disposition :

- Parking Saint-Marcel
- Centre Ancien
- Saint-Romain-en-Gal
- Parking Effia-Gare de Vienne
- Covoiturage - Quai Riondet



Développement durable : les entreprises s'engagent !

De nombreux entrepreneurs du territoire de Vienne Condrieu Agglomération ont fait le choix d'avoir une activité plus respectueuse de l'environnement et de s'engager dans des démarches plus « durables ». Tour d'horizon de ces actions « vertes » menées par des commerçants, un vigneron, une biscuiterie, un fabricant d'emballages souples et un spécialiste du recyclage de déchets ménagers.

Le Domaine de Rosiers



Deltasacs



Le Boudoir d'Addict'R



Alpes biscuits



Eiser



L'épicerie d'Antoine



Entreprendre

Du vrac et du local à l'épicerie d'Antoine

Des produits locaux et sans emballage, telle est la promesse de l'épicerie d'Antoine, ouverte à Loire-sur-Rhône par Antoine Gouttenoire en 2021. Un Loirard ayant changé de vie professionnelle pour se connecter à ses engagements écologiques.

Des produits locaux et de qualité, désempaillés. C'est le leitmotiv d'Antoine Gouttenoire : « Ici, on peut faire toutes ses courses car il y a tout l'essentiel, disponible en vrac en grande majorité : du café, des biscuits, des confitures, de la farine, des bonbons, de la lessive, des boissons, des produits frais, des jeux... » Se fournir dans la région, voire à quelques kilomètres, est une priorité pour le commerçant. Soutenu par Vienne Condrieu Agglomération à l'ouverture de son commerce, Antoine Gouttenoire souhaite

que son épicerie soit considérée comme un véritable lieu de vie et d'échanges. « Certains clients viennent chercher un produit et passent du temps à échanger avec moi, et cela me plaît ».

Depuis début mars, une nouveauté a fait son apparition : l'offre traiteur. Des bun's, poke bowl et salades, préparés par des producteurs locaux dont Le Fumé des Gourmets, peuvent être commandés le mardi et le jeudi midi. « Avec des emballages biodégradables et recyclables bien évidemment ! »



L'Épicerie d'Antoine

■ **L'Épicerie d'Antoine**
900, route de Beaucaire
69700 Loire-sur-Rhône
04 78 50 24 25
contact@epicerie-antoine.fr
www.epicerie-antoine.fr/
f L'Épicerie d'Antoine



Entreprendre

Des sachets 100% recyclables fabriqués à Pont-Évêque

Proposer le "juste" emballage dans tous les sens du terme, telle est la priorité de l'entreprise Deltasacs (Pont-Évêque) qui a récemment rejoint le groupe Bernhardt (Pas-de-Calais) en décembre 2021. Acteur clé du secteur des emballages souples préformés, le groupe s'est engagé dans une démarche environnementale forte, avec un objectif : accélérer la transition vers des solutions respectueuses de l'environnement. Une partie de la gamme de Deltasacs est déjà aujourd'hui 100% recyclable et certains sacs ont même obtenu, durant l'été 2021, une certification pour le compostage domestique.

■ Deltasacs

5 impasse Champin · ZI de l'Abbaye
38780 Pont-Évêque · 04 74 16 11 00
commercial@deltasacs.com · www.deltasacs.com



Entreprendre



Le Domaine de Rosiers

Le Domaine de Rosiers se convertit au vin « vert »

Maxime Gourdain, à la tête du Domaine de Rosiers à Ampuis, a entamé sa conversion en bio en 2021. « Un vrai challenge » pour le vigneron, dont les récoltes seront considérées comme biologiques à 100 % en 2024. Depuis 2019, les herbicides sont bannis de ses neuf hectares de vignes (Ampuis, Saint-Michel-sur-Rhône et Tupin-et-Semons) et en 2020, le Domaine de Rosiers a été labellisé HVE (Haute Valeur Environnementale).

■ Domaine de Rosiers

3 rue des Moutonnes
69420 Ampuis
06 71 73 57 71
04 74 56 11 38
domainederosiers@gmail.com
https://www.domaine-de-rosiers.fr



Entreprendre

Elle recycle les cheveux coupés dans ses salons de coiffure

Sandrine Figuet est une coiffeuse engagée. Propriétaire de deux salons de coiffure à Vienne, elle participe à la démarche Capillum pour donner une seconde vie aux cheveux coupés.

« Il est important de protéger notre environnement, voilà pourquoi j'ai décidé de recycler les cheveux coupés dans mes deux salons, Addict'R et Le Boudoir d'Addict'R. C'est une façon de mettre ma petite pierre à l'édifice », assure Sandrine Figuet, dont le premier salon, situé cours Romestang, existe depuis dix ans.



Le Boudoir d'Addict'R

« Envoyer les cheveux à Capillum est une démarche très simple, qui me permet en plus de réduire le volume de mes poubelles. Une fois que les bacs de mes salons sont remplis, je dépose les sacs au centre de tri de La Poste, sans frais. Si ces « déchets » peuvent permettre de dépolluer la mer, s'ils servent à réaliser du paillage à destination de l'agriculture ou encore pour la recherche médicale, alors j'en suis ravie ! » En plus de cette nouvelle pratique, Sandrine Figuet propose depuis deux ans de la coloration végétale à ses clientes. Une autre façon de protéger la planète.

■ Le Boudoir d'Addict'R

7 Place Saint-Pierre · 38200 Vienne
04 74 85 85 66 · www.leboudoirdaddict.fr/

Le Boudoir d'Addict'R

■ Addict'R

34 cours Romestang · 38200 Vienne
04 74 85 16 38 · www.addict-r.fr

Addict'R



Entreprendre

Eiser valorise les résidus de déchets ménagers incinérés

Saviez-vous que les routes sur lesquelles vous circulez sont peut-être fabriquées à partir de résidus d'ordures ménagères, les mâchefers ? Donner une nouvelle vie à nos déchets, c'est l'ambition de Patrick Bruncher, directeur général d'Eiser. « Je récupère les résidus des déchets ménagers incinérés pour des usages multiples : création de routes ou de parkings... » Chaque année, 35 000 tonnes de mâchefers sont acheminées sur le site d'Eiser à Loire-sur-Rhône. « J'utilise les qualités de ces cendres en les valorisant. Ainsi, je ne produis aucun déchet ! »

■ Eiser

121 rue de Bourgogne · 69700 Loire-sur-Rhône
patrick.bruncher@eiser.fr
06 07 49 06 07



Eiser

Alpes biscuits doublement certifié

En 2021, la biscuiterie familiale Alpes biscuits, fondée sous le nom Bio Soleil en 1981, a reçu deux labellisations bio. Une fierté pour Laura Ollivier-Gallipi, à la tête de l'entreprise basée à Estrablin et disposant d'une boutique de vente directe ouverte chaque mercredi : « Ces labels valorisent des engagements et des valeurs historiques que nous avons. » La biscuiterie, produisant des douceurs 100 % bios avec des méthodes artisanales à Estrablin et Lathuile (Haute-Savoie), va sans cesse plus loin dans ses engagements. Dernier exemple ? L'utilisation d'emballages recyclables, pour une partie de ses produits, depuis fin 2021.

■ Alpes Biscuits

ZA du Rocher · 38780 Estrablin
04 57 38 06 00
www.alpesbiscuits.com



Alpes biscuits



Le parcours de la création d'entreprise

Sous l'impulsion et avec le soutien de Vienne Condrieu Agglomération, l'Espace Entrepreneurs est un lieu unique de la création d'entreprise. Situé à Vienne, il permet aux porteurs de projets du territoire de trouver, sur un même lieu, l'ensemble des acteurs de la création : Initiative Isère Vallée du Rhône, l'ADIE, le Réseau Entreprendre Isère, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et du Rhône, et les Chambres de Commerce et d'Industrie Nord Isère et Rhône.

Ils accueillent sur un même site les porteurs de projets.

Les 5 étapes clés pour créer son entreprise

1

CLARIFIER ET ORGANISER L'IDÉE

Indispensable pour un bon départ, cette réunion d'information collective, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, vous permet de vous initier aux différents aspects de la création ou reprise d'entreprise (sensibilisation aux enjeux de la création, méthodologie, aide à la réflexion...).

■ Inscriptions :

04 72 40 82 07 (Givors) ou 04 74 95 24 00 (Vienne)

■ Un projet plutôt tourné vers l'agriculture ?

Rapprochez-vous des Points d'Accueil Installation des chambres d'agriculture :

04 78 19 61 39 (Rhône) / 04 76 20 67 01 (Isère)



3

FINANCER LE PROJET

Bien financer le démarrage et le développement de votre entreprise : une étape capitale ! Quels que soient votre situation, votre projet ou votre besoin, 3 professionnels du financement vous offrent la solution.

- Vous êtes micro-entrepreneur et votre besoin de financement est inférieur à 20 000€, sans intervention bancaire, contactez l'ADIE : 06 83 64 80 22
- Vous êtes créateur ou repreneur d'une TPE, votre besoin de financement est compris entre 20 000€ et 350 000€ et vous recherchez une aide à l'obtention d'un crédit bancaire, contactez Initiative Isère Vallée du Rhône 04 74 78 44 01
- Vous êtes créateur ou repreneur de PME, votre besoin de financement dépasse 100 000€, et vous souhaitez un accompagnement humain et financier, contactez le Réseau Entreprendre Isère 04 76 69 63 77

2

CONSTRUIRE ET VALIDER SON PROJET

Tout projet de création ou reprise nécessite la mise en place d'un plan d'affaires. Celui-ci regroupe : le cadre réglementaire, l'adéquation individu/projet, l'étude commerciale, l'étude financière, l'étude juridique sociale et fiscale. Les chambres vous accompagneront grâce à des stages intitulés « 5 jours pour entreprendre » (CCI), « préparation à l'installation » (CMA) ou « de l'idée au projet » (Chambre d'agriculture).





Révéléateur de Talents

Le dispositif public CitésLab est destiné aux créateurs d'entreprise en devenir ou en activité. Il a pour objet d'accompagner les porteurs de projets potentiels, issus en priorité des quartiers politique de la Ville qui n'osent pas franchir le pas ou qui se lancent dans la précipitation. Cette première étape de détection-préparation est suivie de l'orientation vers les acteurs de l'accompagnement.

Pour qui ?

L'accès au dispositif est destiné aux habitants résidant dans l'une des **30 communes de Vienne Condrieu Agglomération**.

Qui finance ?

Le dispositif CitésLab de Vienne Condrieu Agglomération se caractérise au niveau local par l'association de plusieurs partenaires financeurs clés :

- L'Agglo
- Le FSE + 2022-2027 (fonds européens)
- Le Bpifrance
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - État
- La commune de Chasse-sur-Rhône

Révélatrice de talents

Sophie Faura, cheffe de projet CitésLab vient de rejoindre l'équipe de Vienne Condrieu Agglomération. Son rôle est de rendre accessible l'entrepreneuriat aux personnes qui n'ont pas les connaissances et les réseaux adéquats.



« Ma mission, explique Sophie, consiste à identifier les porteurs de projet futurs ou actuels et à les accompagner dans la maturation de leur idée. Je suis là pour aider les créateurs d'entreprise à étudier leur projet et à en maîtriser les points forts et les points faibles. Je les accompagne dans leur réflexion, dans le partage et l'échange autour de leur projet afin de leur permettre de se projeter dans la création d'entreprise et de créer dans les meilleures conditions, si c'est la décision qui est prise.

Le rôle d'un chef de projet CitésLab est d'aller à la rencontre des éventuels porteurs de projets, d'entretenir avec eux une relation de confiance pour leur permettre d'oser se lancer dans l'aventure qu'est la création d'entreprise.

Il ne s'agit pas de créer « obligatoirement », mais de pouvoir nourrir une réflexion, de tenter d'aller au bout de son projet. Ces échanges peuvent aussi aboutir à un projet de formation ou tout simplement d'emploi.

■ Contactez la cheffe de projet CitésLab

par mail à citeslab@vienne-condrieu-agglomeration.fr

par téléphone : 04 27 87 80 09

5 DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Après l'immatriculation, l'activité démarre. Ne restez pas seul. Plusieurs programmes d'accompagnement, de formation existent pour travailler sur le développement commercial, le numérique, l'export, l'innovation...

Se développer passe aussi par le réseau. Plusieurs associations d'entreprises existent, renseignez-vous !

4 S'IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE

Selon votre activité, vous aurez le choix entre trois types d'implantation : à domicile, dans un local ou en structure d'accueil de type pépinière, atelier relais, centre d'affaires...

L'agence éco vous accompagne de manière globale dans votre projet de recherche immobilière et foncière pour votre entreprise. C'est aussi lors de cet échange que nous pourrons vous apporter des données chiffrées du territoire ainsi qu'une mise en relation éventuelle avec d'autres entreprises ou organismes.



04 74 78 89 00



Ariane est une pépinière spécialisée dans l'accompagnement de la jeune entreprise de service aux entreprises. Intégrer Ariane, c'est :

- bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif
 - intégrer des réseaux pour se développer
 - être hébergé dans des locaux neufs et adaptés à la taille de votre projet (10 bureaux de 16 à 39 m²) à un tarif préférentiel
 - bénéficier de services mutualisés
- 04 74 16 04 62 · pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Seyssuel : un producteur de volailles reprend la Ferme du Gorneton

Passionné par les volatiles depuis l'enfance, Sébastien Béguin a décidé de raccrocher sa blouse de podologue et de quitter le confort de la ville pour vivre de sa passion. Depuis janvier 2022, il est à la tête de la Ferme du Gorneton (Seyssuel) en tant que producteur de volailles fermières élevées en plein air.

« **L'élevage est une passion** que j'assouvissais enfant, dès que je me rendais chez mes grands-parents à la campagne. Je ne pensais pas en faire un jour ma profession. J'étais d'ailleurs podologue avant de m'installer ici, confie Sébastien Béguin. Après dix ans d'activité, ce métier m'est apparu comme trop sédentaire et il me manquait le contact avec la nature. J'ai donc repris des études en lycée agricole et j'ai eu la chance de découvrir cette exploitation de Seyssuel, une véritable institution, qui était vouée à disparaître faute de repreneurs ! »

Sébastien Béguin s'est entouré de poulets, de pintades, de cailles, de pigeons et de lapins, qu'il élève sans OGM et sans antibiotiques. « L'abattage se

fait sur place, ce qui est assez rare pour un éleveur. Je vois cela comme un avantage pour les animaux, qui souffrent moins... Et ainsi, **je maîtrise mon produit fini**, ce qui me plaît beaucoup et me permet de vendre moi-même la viande », continue celui qui dispose également de 230 poules pondeuses.


L'exploitation, qui a participé au Printemps des fermes organisé par Vienne Condrieu Agglomération le 21 mai 2022, est ouverte au grand public chaque vendredi et samedi pour la vente de la viande et des œufs de plein air.

« **Cette reconversion professionnelle me satisfait pleinement**, même si certaines contraintes existent, bien sûr.



C'est un métier varié, très agréable, que je peux exercer grâce à l'aide des services de Vienne Condrieu Agglomération. Ils m'ont apporté un support technique non négligeable durant tout le processus de reprise puis d'installation... »

■ Contacts :

Ferme du Gorneton • Les Volailles de monsieur Béguin • 431, chemin des Combes • 38200 Seyssuel
06 64 33 90 16 • lesvolaillesdemonsieurbeguin@gmail.com •  Les Volailles de monsieur Béguin



Restez connecté à l'Agence éco !

L'équipe de l'Agence éco est présente sur les réseaux sociaux et vous invite à la suivre.


 @entreprendeviennecondrieu

• Si vous êtes commerçant : @corentin.bonnet.agenceeco

• Si vous êtes agriculteur : @delphinefaure

• Pour l'actualité de l'Espace Saint-Germain à Vienne : @espacesaintgermainvienne

 : @aeviennecondrieu

 : fr.linkedin.com/company/agence-eco-vienne-condrieu-agglomeration

Et sur le site internet : <https://entreprendevienne-condrieu-agglomeration.fr/>





Alors, on sort !

Voici une sélection non exhaustive de manifestations qui se dérouleront prochainement sur le territoire de l'Agglo, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces manifestations sur le site de Vienne Condrieu Tourisme :

accueil@vienne-tourisme.com - www.vienne-tourisme.com

Sélection faite à partir des informations contenues sur APIDAE.

Pour annoncer votre manifestation : vienne-condrieu.com/declarer-un-evenement/

JUIN

Vendredi 3 juin à 20h30

■ Festival « Soirs de musiques »

Chapelle d'Illins · 38200 Luzinay

Ce festival regroupe des musiques anciennes, traditionnelles ou du monde. 2 concerts : Rambla Latina, M.Latino et Bossa puis La Galopine.

Tarifs : concerts du 3 juin 20€.

Forfait 1 concert : 13€ / Forfait 2 concerts 24€ / Forfait 3 concerts : 33€

07 86 80 28 17

jacques.seigle1@orange.fr

chappedillins.wordpress.com

Vendredi 3 juin à 20h30

■ Concert : Blond and Blond and Blond

Tø, Glår et Mår ont réalisé leur rêve : offrir au public de France et de Navarrø le répertoire de la chanson populaire pour mieux la redécouvrir. Ils sont des suédois comblés. Reprises de chansons toujours plus décalées et quelques invités surprises, comme Dave en Punk, Le Clerc Julien, Carlage Bruni ou Lio Ferré...

Plein tarif : 27 € et tarifs réduits

Théâtre François Ponsard · 4 rue Chantelouve · 38200 Vienne

04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr

theatre-francois-ponsard.fr

Samedi 4 et dimanche 5 juin à 14h

■ Festival « Les Barbus Chromés »

Saint-Romain-en-Gier

Étang de la Bricotte

Festival de musique et de voitures/motos modifiées organisé par l'Officine et O'Barapapa

Le samedi soir concert de 3 groupes locaux :

- Reborne to be wild
- Don Papa
- Ossy Ossy

Le dimanche soir concert de 3 groupes locaux :

- Rockin back
- Les Templiers
- No Name Cat's

Buvette et restauration sur place.

Présentation de motos et voitures

modifiées. Road trip le dimanche

Entre la route de Rive-de-Gier et l'autoroute

A47 · 69700 Saint-Romain-en-Gier

04 87 24 14 73



Dimanche 5 juin de 7h à 16h

■ Vide greniers, brocante - 20^e édition

Loire-sur-Rhône

Organisé par l'USLSR Foot

Buffet et buvette sur place.

Salle polyvalente · Rue Edmond Cinquin ·

69700 Loire-sur-Rhône

06 46 64 96 82

uslsrvidegrenier@gmail.com

Mardi 7 juin à 20h30

■ Danse : Hôtel Bellevue

Le Manège - Vienne

Nous sommes en hiver dans un hall d'hôtel un peu délabré où des voyageurs sont sur le point de partir. Ils n'arrivent pas à sortir de l'établissement.

Faute de trouver une issue physique à leur histoire, ils vont s'enfuir dans un voyage mental rocambolesque.

Les corps se libèrent et les voyageurs, débridés, s'inventent un parcours fantasmagorique commun, une échappée, bien plus qu'une porte de sortie...04 74 85 00 05

accueil@theatre-francois-ponsard.fr

theatre-francois-ponsard.fr

Vendredi 10 juin à 20h30

■ Festival « Soirs de musiques »

Chapelle d'Illins · Route de la Chapelle 38200 Luzinay

Canticum Arcum, 3 musiciennes médiévales

Tarifs : Forfait 1 concert : 13€ / Forfait 2 concerts 24€ / Forfait 3 concerts : 33€
07 86 80 28 17 · jacques.seigle1@orange.fr
chappedillins.wordpress.com

Vendredi 10 juin à 20h30

■ Concert des Chœurs de Vienne

Église de Sainte Colombe · Place Aristide Briand, 69560 Sainte-Colombe

Des airs d'opéra de Verdi, Puccini, Purcell...

Plein tarif : 13 € (le soir du concert), tarif réduit : 11 € (billet en prévente).

06 61 75 31 90

choeursdevienne@gmail.com

jbpillon@hotmail.fr

Du samedi 11 au dimanche 12 juin de 18h à 23h

■ Festival « Music'Colors » 8^e Édition

Parc du Château · Le Château 38670 Chasse-sur-Rhône

Musi'colors est un festival organisé par l'École de Musique de Chasse mêlant groupes pro, amateurs et élèves de l'École de Musique. Funk, groovy, soul...
04 72 24 29 63
contact@musi-colors.com · musi-colors.com

Samedi 11 juin à 20h

■ Fête au village à Tupin-et-Semons

Pour les festivités au village, retrouvez les chanteurs des chœurs de la Source et ceux de l'harmonie de Seyssuel pour le concert du soir. Des animations dès 18h. Tarif adulte : 10 €.

Gratuit pour les moins de 13 ans.

Samedi 11 juin à 20h

■ Greta Van Fleet

Théâtre Antique de Vienne

Infos et tarifs : theatreantiquevienne.com/fr

Samedi 11 juin à 20h30

■ Festival « Soirs de musiques »

Chapelle d'Illins · Route de la Chapelle · 38200 Luzinay



JUIN (SUITE)

Dimanche 12 juin

■ **Orchidées et autres plantes sauvages**
ENS pelouses sèches de la Combe de Vaux · Chemin de Combe de Vaux · 38780 Eyzin-Pinet

Partons à la recherche de ces fleurs d'une beauté extraordinaire, qui usent d'atouts incroyables pour séduire les insectes ! Animation gratuite proposée par le Département de l'Isère, sur inscription auprès de l'OT
Rendez-vous : Parking de la mairie
Gratuit. Sur inscription.

04 74 53 70 10

contact@vienne-condrieu.com
biodiversite.isere.fr

Dimanche 12 juin 8h à 18h

■ **Vide-grenier de l'ACCA**

Sous la halle polyvalente de Pont-Évêque

Le vide-grenier est ouvert à tous.
Réservations au 06 59 60 20 37

Dimanche 12 juin à 16h et à 18h

■ **Journées de la Danse**

Le manège à Vienne

La Danse dans tous ses états

Conservatoire de Vienne

La danse dans tous ses états est tour à tour classique, contemporaine et jazz. Elle reflète l'ensemble des cours du Conservatoire, du 1^{er} au 3^e cycle et permet à chaque danseuse et danseur de forger son expérience scénique au sein d'une dynamique de groupe !

04 74 15 99 50

conservatoire.vienne.fr

Dimanche 12 juin

■ **Marche nocturne à Eyzin Pinet**

Organisée par le Sou des écoles

Mercredi 15 juin

■ **Visites « focus » :**

le chantier des collections

Musée de Saint-Romain-en-Gal

04 74 53 74 01

reservation.saintromain@rhone.fr
musee-site.rhone.fr

Mercredi 15 juin à 20h

■ **Gorillaz**

Théâtre Antique de Vienne ·

Infos et tarifs : theatreantiquevienne.com/fr

samedi 18 juin à 20h

■ **Fête de la Saint-Jean**

organisée par Villette en fête clôturé par le traditionnel feu d'artifice offert par la mairie

villetteenfetes@gmail.com

Dimanche 19 juin

■ **Vide grenier à Chonas l'Amballan**

place de la mairie

mairie-chonaslamballan.fr

Du lundi 20 au samedi 25 juin

■ **Récup'Art**

Hôtel de Ville · Place de l'Hôtel de Ville · 38200 Vienne

Organisé par le Club Léo Lagrange. Cette 22^e édition a pour but de récupérer tout objet devenu inutile et de le transformer en une réalisation artistique. Il s'adresse à tous. Cette année, la thématique choisie est « Bas les masques » :

Gratuit.

04 74 85 36 52

contact@clublevienne.org
clublevienne.fr

Mardi 21 juin

■ **Fête de la musique**

• **Ampuis**

04 74 56 04 10

• **Chonas-l'Amballan**

mairie-chonaslamballan.fr

• **Chuzelles**

La Blanchonnière

04 74 57 90 97

mairie@chuzelles.fr · chuzelles.fr

• **Vienne**

Vienne.fr

Mercredi 22 juin de 16h à 23h

■ **Le Trente fête ses 10 ans**

Bibliothèques de Vienne

Espace Saint-Germain · 38200 Vienne

Sur le parvis du Trente, de 16 heures à la nuit, en partenariat avec Jazz à Vienne et Vienne Condrieu Tourisme, venez faire la fête et danser au son des ensembles, des orchestres d'élèves, de professeurs et d'artistes surprise.

04 74 15 99 40

bibliotheques.vienne.fr

Vendredi 24 juin

■ **Ciné Été revient sur le territoire.**

(voir programme complet page 40)



Samedi 25 juin à partir de 14h

■ **Fête de la ville de Pont-Évêque et parcours de santé**

contact@ville-pont-eveque.fr

Samedi 25 juin de 15h à 17h

■ **Le Trente fête ses 10 ans**

Représentation inédite et exceptionnelle de Cosi fan tutte, opéra de Mozart mis en scène et adapté par Sharon Mohar, avec les élèves de la classe de chant classique de Jean-Christophe Dantras-Henry et leur pianiste accompagnatrice Catherine Garonne.

Trois tableaux, trois lieux, une pianiste, six chanteurs au contact du public.

Gratuit

04 74 15 99 40

bibliotheques.vienne.fr

Du samedi 25 au dimanche 26 juin de 7h30 à 14h

■ **Triathlon Vienne Condrieu**

/Chonas-l'Amballan.

Base nautique Wam Park Condrieu

C'est la 4^e édition de notre TVC et rendez-vous pour 6 courses de Cross Triathlon.

Que vous soyez débutant ou confirmé, il y a forcément une course à votre niveau parmi toutes celles proposées.

Gratuit.

inscriptions@triathlonviennecondrieu.com

Dimanche 26 juin

■ **Les 90 ans de l'aéroclub**

de Vienne Reventin

acreventin@gmail.com

Mercredi 29 juin

■ **Jazz à Vienne**

(retrouvez le programme pages 37, 38 et 39)



TOUS LES VENDREDIS SOIRS

■ **Terrasse d'été**

spectacles et animations

ville-pont-eveque.fr



JUILLET

Jeudi 7 juillet

■ Soirée Jazz
Guinguette de la Traille
La mairie d'Ampuis organise
une soirée Jazz à la guinguette
de la Traille.
04 74 56 04 10

Samedi 9 juillet

■ Course de caisses à savon
Place du marché aux fruits à
Condrieu - 1^{re} édition
La fête est ouverte à tous
avec buvette, restauration et
animations tout au long de la
journée, pour le plaisir de tous.
Inscriptions nécessaires.
06 88 47 78 03
tierslieucondrieu@lilo.org
cascondrieu.hubsid.fr

Samedi 9 juillet

■ Clôture de Caravan'Jazz
à Septème, suivie du feu
d'artifice
organisé par le comité des fêtes

Mercredi 13 juillet

■ Feu d'artifice
• Ampuis
Bassin de joute · rue du Port ·
69420 Ampuis
04 74 56 04 10

• Chonas l'Amballan/
Saint-Prim

Espace intercommunal
mairie-chonaslamballan.fr

• Chuzelles
Stade Nicolas Baudoux ·
route des Folatières · 38200
Chuzelles 04 74 57 90 97
chuzelles.fr
Feu d'artifice avec musique,
animation et buvette snacking.

• Eyzin-Pinet
eyzin-pinet.fr

• Loire-Rhône
à 22h30 · loire-sur-rhone.fr

• Pont-Évêque
avec marché nocturne à partir
de 18h30
contact@ville-pont-veque.fr

Jeudi 14 juillet

■ Feu d'artifice
• Condrieu
suivi d'un bal musette
• Vienne et Sainte-Colombe
vienn.fr

Vendredi 15 juillet à 20h

■ Francis Cabrel
Théâtre Antique de Vienne
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

Mercredi 20 juillet à 20h

■ Woodkid + riopy (1^{re} partie)
Théâtre Antique de Vienne
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

Vendredi 22 juillet à 20h

■ Sexion d'Assaut
Théâtre Antique de Vienne
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

Samedi 23 juillet à 20h

■ Dub Inc + L'Entourloop
(1^{re} partie)
Théâtre Antique de Vienne
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

Dimanche 24 juillet à 20h

■ Toto
Théâtre Antique de Vienne
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

Samedi 30 juillet à 20h

■ Lomepal
Infos et tarifs :
theatreantiquevienn.com/fr

AOÛT

Samedi 27 août de 17h à 21h

■ La Moiditourboise
Moidieu-Détourbe, centre
village
Venez participer à notre
randonnée VTT et/ou marche
samedi en semi nocturne.
4 circuits de marche (5 à 18 km)
ainsi que de 3 circuits VTT (15
à 40 km). Paëlla à l'arrivée sur
place ou à emporter
Plein tarif : de 5 à 15 € (avec
paëlla).
06 58 65 79 16
kikomorel75@gmail.com

SEPTEMBRE

4 septembre
■ L'écureuil à Tupin et Semons
cvac.fr

TOUS LES VENDREDIS SOIRS

■ Terrasse d'été
spectacles et animations
ville-pont-veque.fr

MER
29
JUIN

12 h 30
Scène de Cybèle
Big Band ENM
de Villeurbanne

14 h & 16 h
Eglise St-André-le-Haut
Projection
Carmen jazz

15 h 30 & 16 h 30
Auditorium Le Trente
Jeune Public :
Petit Poilu

16 h
Jazz for Kids
Jeux en musique

17 h
Scène de Cybèle
M'Scheï Quartet

18 h
Place de l'Hôtel de Ville
Super 4x4

18 h
Place du Temple
Jazzy Mômes

18 h
Dans les rues de Vienne
Room Bazar

18 h
Le Kiosque
Radio
Jazz à Vienne

19 h
Scène de Cybèle
JAV Contreband
feat. David Linx

20 h 30
Le Kiosque
Jam session
Le Solar Scène
de Jazz

Théâtre antique

20 h 30
• MC Solaar
New Big Band
Project
Direction musicale
Issam Krimi
+ Orchestre des Pays
de Savoie

• Alfa Mist
00 h
Le Club
Oswèla

JEU
30
JUIN

8 h
Jardins de la Maison
du Festival
Ateliers
Jazz & Yoga

12 h
Scène de Cybèle
Big Bands
du CRR de Lyon

16 h
Jazz for Kids
Bibliothèques
en plein air,
salon d'écoute

17 h
Scène de Cybèle
Camille
Thouvenot
Mettà trio

18 h
Rue des Clercs
Sandra Cipolat
trio

18 h
Place de l'Hôtel de Ville
Reverie

18 h
Le Kiosque
Radio
Jazz à Vienne

19 h
Scène de Cybèle
Carine Bonnefoy
trio feat. Julie
Saury & Felipe
Cabrera

À partir de 19 h
Condrieu
Caravan'Jazz
John qui saute

20 h 30
Le Kiosque
Mind Void

Théâtre antique
20 h 30
• Jamie Cullum
• Nate Smith
+ Kinfolk

21 h 45
Le Kiosque
Les Paons

00 h
Le Club
Dowdelin

VEN
1^{er}
JUILLET

8 h
Jardins de la Maison
du Festival
Ateliers
Jazz & Yoga

12 h 30
Scène de Cybèle
Mystere Swing
Big Band

16 h
Jazz for Kids
En Musique
avec Orphée

17 h
Scène de Cybèle
Mafia Ko

17 h
Lettres sur Cour
Besoin de
Merveilleux

18 h
Place du Temple
Les Frères
Brassens

18 h
Chapelle Notre-Dame-
de-l'Isle
Hervé Salamone
& Wilhelm
Coppéy

18 h
Le Kiosque
Radio
Jazz à Vienne

19 h
Scène de Cybèle
Pamela Badjogo

À partir de 19 h
Chasse-sur-Rhône
Caravan'Jazz
John qui saute

20 h 30
Le Kiosque
Knock Offs

Théâtre antique
20 h 30
• Angélique Kidjo
invite Yemi Alade et
Joel Hierrezuelo
• James BKS

21 h 45
Le Kiosque
Combo ENM de
Villeurbanne

23 h & 1 h
Le Kiosque
Heavenly
Sweetness (DJ)

00 h
Le Club
David Walters



2022
41^e ÉDITION



Évènement

**SAM
2**

JUILLET

- 10h 30**
Marché de Vienne
AstroBrass
- 12h & 15h**
Lettres sur Cour
Ce qui reste de nous
- 12h 30**
Scène de Cybèle
Magic 85 Orchestra
- 14h & 16h**
Église St-André-le-Haut
Projection Tonton Manu
- 16h**
Jazz for Kids
Récup'art
- 17h**
Scène de Cybèle
Rita Payés i Elisabeth Roma
- 18h**
Rues de Vienne
AstroBrass
- 18h**
Musée Saint-Pierre
Lecture musicale Léonor de Récondo et Édouard Ferlet
- 18h**
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne
- 19h**
Scène de Cybèle
João Selva & The Student Groove Orchestra Live
- À partir de 19h**
Les Côtes-d'Are
Caravan'Jazz Minor Sing
- 20h 30**
Le Kiosque
Atelier Liberation Music Orchestra
- 
Théâtre antique
20h 30
• **Marcel Khalifé & Bachar Mar-Khalifé**
"Mahmoud, Marcel et moi"
• **Dhafer Youssef**
"Digital Africa"
feat. Ballaké Sissoko & Eivind Aarset
- 21h 45**
Le Kiosque
Atelier Brecker Metheny
- 23h & 1h**
Le Kiosque
Le Grigri radio (DJ)
- 00h**
Le Club
Sylvain Rifflet

**DIM
3**

JUILLET

- 6h 45**
Belvédère de Pipet
Concert au lever du soleil Louise Jallu
- 8h > 11h**
Jardin de Cybèle
Petit déjeuner
- 9h**
Le Club
Jazz & Méditation
- 11h**
Le Club
Projection du documentaire « Il était une fois une note bleue... »
- À partir de 11h**
Jardin de Cybèle
Déjeuner en fanfare Ze Tribu Brass Band
- Dès 12h**
Lettres sur Cour
Parce que l'oiseau
- 14h**
Église St-André-le-Haut
Visite commentée
- 14h**
Jardin de Ville
Sieste musicale
- 15h 30**
Salle des fêtes
Jeune public - Bobby & moi
- 16h**
Jazz for Kids
Composition et impression d'affiches Jazz à Vienne
- 16h**
Église St-André-le-Haut
Projection Big In Jazz Collective
- 17h**
Scène de Cybèle
Battle BD
- 17h 30 > 22h**
Cour de l'Hôtel de Ville
Roller Disco
- 19h**
Scène de Cybèle
Carlos Cortes Bustamante
- De 20h à 00h**
Scène de Cybèle
Bal Swing

**LUN
4**

JUILLET

- 14h 45**
Scène de Cybèle
Benoît Moreau Trio
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 16h 15**
Scène de Cybèle
ElliAVIR
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 17h 45**
Scène de Cybèle
Black Pantone
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 18h**
Cloître St-André-le-Bas
Mb Quatre
- 18h 30**
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne
- 19h 15**
Scène de Cybèle
Monsieur MÂLÂ
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 20h 30**
Le Kiosque
Jam Session Le Crescent Jazz Club
- 
Théâtre antique
20h 30
• **Gregory Porter**
• **Big In Jazz Collective**
- 00h**
Le Club
« Three of a Kind » with Jon Boutellier, Michael Valeanu & Clovis Nicolas

**MAR
5**

JUILLET

- 12h 30**
Scène de Cybèle
jw Big Band
- 16h 15**
Scène de Cybèle
Espace Impair
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 17h 45**
Scène de Cybèle
TùCA
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 18h**
Cours Rostemang
Les Jimmy
- 18h**
Centre Social Malissol
Diabolo Swing
- 18h 30**
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne
- 19h 15**
Scène de Cybèle
Xavier Belin Quartet / PiTakPi
Finaliste ReZzo
Jazz à Vienne
- 20h 30**
Le Kiosque
Combo cycle 3 du Conservatoire de Vienne
- 
Théâtre antique
20h 30
• **Michael Kiwanuka**
• **Black Pumas**
- 21h 45**
Le Kiosque
Lon's Home Band du Conservatoire de Vienne
- 00h**
Le Club
Emma-Jean Thackray

**MER
6**

JUILLET

- 9h 30 & 10h 30**
Jardins de la Maison du Festival
Jazz & Yoga pour les enfants
- 12h**
Scène de Cybèle
Big Band de Saint-Étienne
- 13h**
Scène de Cybèle
Big Band du Conservatoire Hector Berlioz
- 14h**
Église St-André-le-Haut
Projection du concert de Miles Davis du 01/07/91
- 15h 30**
Scène de Cybèle
Jeune public : Mama Swing
- 16h**
Jazz for Kids
Création de marionnettes
- 16h**
Église St-André-le-Haut
Projection Tribute to Miles
- 17h**
Scène de Cybèle
Louis Matute Large Ensemble
- 18h**
Centre d'art contemporain La Halle des Bouchers
Frederika
- 18h**
Dans les rues de Vienne
Les Guerriers Tambourinaires
- 18h**
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne
- 19h**
Scène de Cybèle
Leïla Olivesi « Suite Andamane » Octet
- 20h 30**
Le Kiosque
Jam Session Le Sirius
- 
Théâtre antique
20h 30
• **Marc Rebillet**
• **Louis Cole**
+ special guests
- 00h**
Le Club
Tom Ibarra

**JEU
7**

JUILLET

- 8h**
Jardins de la Maison du Festival
Jazz & Yoga Ados et adultes
- 9h 45**
Jardins de la Maison du Festival
Chanter avec les tout petits
- 12h 30**
Scène de Cybèle
Jazz'ier Big Band
- 16h**
Jazz for Kids
Bibliothèques en plein air, salon d'écoute
- 17h**
Scène de Cybèle
Kévin Denard (Lauréat Blues sur Seine)
- 17h 30**
Jazz Ô Musée
Visites
- 18h**
Église Saint-Martin
Layth Sidiq & Vasilis Kostas Duo
- 18h**
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne
- 18h 30**
Jazz Ô Musée
Ciné-Concert avec Duo Réflexions
- 19h**
Scène de Cybèle
Little Mouse and the Hungry Cats (Lauréat Blues sur Seine)
- À partir de 19h**
Luzinay
Caravan'Jazz Jack Bon & the Buzzmen
- 20h 30**
Le Kiosque
Combo cycle 2 du Conservatoire de Vienne
- 
Théâtre antique
20h 30
• **Christone « Kingfish » Ingram**
• **Manu Lanvin & the Devil Blues**
• **Zac Harmon**
- 21h 45**
Le Kiosque
Combo RnB du Conservatoire de Vienne
- 00h**
Le Club
Jamiah Rogers





Événement

**VEN
8
JUILLET**

8 h
Jardins de la
Maison du Festival
Jazz & Yoga
Ados et adultes

12 h 30
Scène de Cybèle
**Le Big Band
de l'Ardèche**

16 h
Jazz for Kids
**En Musique
avec Orphée**

17 h
Scène de Cybèle
**The Wyoming Jazz
Ensemble**

17 h 30
Jazz Ô Musée
Visites

18 h
Place de l'Affuterie
**Big'S Funk
Orchestra**

18 h
Le Kiosque
**Radio
Jazz à Vienne**

18 h 30
Le Manège
**CONCERT DESSINÉ :
Drôles de Dames &
Fanny Michaëlis**

18 h 30
Jazz Ô Musée
**Layth Sidiq & Vasilis
Kostas Duo**

19 h
Scène de Cybèle
Skokiaan Brass Band

À partir de 19 h
Les Haies
**Caravan'Jazz
Moony Delight**

20 h 30
Le Kiosque
Fabrik à Groove

Théâtre antique
20 h 30
• **Robert Gasper**
• **Nubya Garcia**
• **Blue Lab Beats**

21 h 45
Le Kiosque
Feeling Band

23 h & 1 h
Le Kiosque
**« Le Gros
Tas de Zik »**

00 h
Le Club
Souleance

**SAM
9
JUILLET**

10 h 30
Marché de Vienne
Soopa 5

12 h
Scène de Cybèle
**Swing System
& Livi'zz**

14 h & 16 h
Église St-André-le-Haut
**Projection Vienne
réinvente le jazz**

16 h
Jazz for Kids
Garden Party

16 h
Rues de Vienne
Fanfare Marsh Mellows

De 17 h à 20 h
Scène de Cybèle
**Après-midi
Soul Train**

17 h 30
Jazz Ô Musée
Visites

18 h
Le Club
**Jazz à Vienne
& Montreux
Jazz Festival
Émile Londonien
& Léon Phal**

18 h
Rues de Vienne
Soopa 5

18 h
Centre Social Estressin
Cyrious

18 h 30
Jazz Ô Musée
Ishtar

À partir de 19 h
Septème
**Caravan'Jazz
Moony Delight**

20 h 30
Le Kiosque
**Latin Quarter du
Conservatoire
de Vienne**

Théâtre antique
20 h 30
• **Yann Tiersen**
Electronic Set (Live A/V)
• **Portico Quartet**

21 h 45
Le Kiosque
**Combo blues du
Conservatoire
de Vienne**

23 h & 1 h
Le Kiosque
Baccus Social Club (DJ)
00 h
Le Club
Gystere

**DIM
10
JUILLET**

11 h
Jazz Ô Musée
Visites

12 h
Jazz Ô Musée
**Brunch égyptien avec
Mohamed Abozekry**

12 h 30
Scène de Cybèle
Académie / Brass Band

14 h
Église St-André-le-Haut
Visite commentée

15 h
Scène de Cybèle
Nota Bene
(Lauréat Crest
Jazz Vocal)

15 h 30
Départ Place
de l'Affuterie
**Jeune Public : L'idole
des grandes houles**

16 h
Jazz for Kids
Composition d'affiches

16 h
Église St-André-le-Haut
**Projection
Call & Response -
New Orleans**

16 h 45
Scène de Cybèle
Crimi & OVVA

18 h
Cathédrale
**Concert Gospel Sabine
Kouli & Pascal Horecka**

18 h 15
Le Kiosque
Radio Jazz à Vienne

18 h 15
Rues de Vienne
Fanfare Marsh Mellows

19 h
Scène de Cybèle
**Pulcinella & Maria
Mazzotta**

20 h 30
Le Kiosque
Académie / Lindy hop

Théâtre antique
20 h 30
• **Trombone Shorty**
• **Dirty Dozen Brass Band**
• **Just about Fun-k**
feat. Kirk Joseph,
Big Chief Juan Pardo
& James Andrews

21 h 45
Le Kiosque
**Combo du
Conservatoire Hector
Berlioz**

**LUN
11
JUILLET**

17 h
Scène de Cybèle
LêNoDuo

18 h
Église
Saint-André-le-Bas
**Federico
Casagrande &
Nicolas Bianco**

18 h
Le Kiosque
**Radio
Jazz à Vienne**

19 h
Scène de Cybèle
**Funky Ella & Leslie
Lewis**

20 h 30
Le Kiosque
**Concert des pro-
fesseurs
du JazzUp**

Théâtre antique
20 h 30
• **George Benson**
• **Cory Wong**

21 h 30
Le Kiosque
**Jam Session
Le Hot Club
de Lyon**

00 h
Le Club
Thomas Leleu

**MAR
12
JUILLET**

12 h
Scène de Cybèle
**Académie
Big Band Groove**

13 h 15
Scène de Cybèle
Académie Gospel

17 h
Scène de Cybèle
**Nicolas Ziliotto
Trio & Strings**
(Lauréat Jazz
Contrebass)

18 h
Chapelle St-Théodore
de Vienne
NoSax NoClar

18 h
Ninkasi
Saint-Romain-en-Gal
Eliina Jones

18 h
Le Kiosque
**Radio
Jazz à Vienne**

19 h
Scène de Cybèle
**Neil Saidi &
Noé Codjia 5tet**
(Lauréat Sunside)

20 h 30
Le Kiosque
Lium Trio

Théâtre antique
20 h 30
• **Herbie Hancock**
• **Thomas de
Pourquery &
Supersonic**

22 h
Le Kiosque
Intermed

00 h
Le Club
**Nduduzo
Makhathini**

**MAIS AUSSI...
EXPOSITIONS**

Église Saint-André-le-Haut
• **Jazz à Vienne, 40 ans d'émotions**
• **Drumsville**
• **Les femmes dans le jazz**

Pendant le festival : tous les jours de 11 h à 18 h 30
Du 21 au 28 juin et du 14 au 30 juillet :
du mardi au samedi de 14 h à 18 h 30
Visites commentées les 3, 10 et 13 juillet à 14 h.
Projection de films en lien avec le festival

Médiathèque Le Trente
• **Quand le jazz voit flou**
17 juin - 20 juillet

**MER
13
JUILLET**

12 h 30
Scène de Cybèle
**Académie
Jazz Up**

14 h
Église St-André-le-Haut
Visite commentée

15 h 30
Scène de Cybèle
**Jeune Public :
Kaïla Sisters**

16 h
**Projection du
concert de Rhoda
Scott/Lavelle du
03/07/11**

16 h
Jazz for Kids
Jeux en musique

17 h
Scène de Cybèle
Elsi Etna

18 h
Place Aristide Briand
Brug

18 h
Dans les rues de Vienne
Marcel Frontale

18 h
Le Kiosque
**Radio
Jazz à Vienne**

19 h
Scène de Cybèle
Atakora

20 h 30 & 21 h 30
Le Kiosque
**Combos du CRR
de Saint-Étienne**

Théâtre antique
20 h 30
• **Fred Wesley
& The New JB's**
• **Flavia Coelho**
• **Nubiyan Twist**
• **General Elektrijs**
invite Julien Lourau
• **Cheap House**
invite Giani Caserotto
• **Ishkero**
(Lauréat tremplin
ReZZo Jazz à Vienne
2021)

22 h 30
Le Kiosque
Gainsbourgades

2022

dans les communes de
Vienne Condrieu Agglomération
du 24 juin au 2 septembre



30^e
ÉDITION



Le secret de la cité perdue
Vendredi 24 juin
Vienne / Gémens



Tous en scène 2
Jeudi 7 juillet
Vienne / Malissol
Vendredi 15 juillet
Échalas



Maison de retraite
Mardi 26 juillet
Saint-Romain-en-Gal
Vendredi 19 août
Saint-Sorlin-de-Vienne



Si on chantait
Lundi 8 août
Jardin



Hopper et le hamster des ténèbres
Lundi 27 juin
Chuzelles



Le temps des secrets
Lundi 11 juillet
Trèves
Lundi 1^{er} août
Moidieu-Detourbe



Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ?
Jeudi 28 juillet
Condrieu



Cruella
Vendredi 12 août
Vienne / Malissol



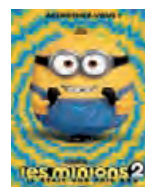
Trois fois rien
Mardi 28 juin
Sainte-Colombe



King
Lundi 18 juillet
Vienne / École Jean-Jaurès



Le loup et le lion
Mardi 2 août
Pont-Évêque



Les minions 2
Mercredi 17 août
Vienne / Gémens



Les Bodin's en Thaïlande
Mercredi 29 juin
Les Côtes-d'Arej
Mercredi 31 août
Vienne / Saint-Germain



Un tour chez ma fille
Mercredi 20 juillet
Septème



Eiffel
Mercredi 3 août
Vienne / Hôtel de ville



Mystère
Mercredi 24 août
Eyzin-Pinet



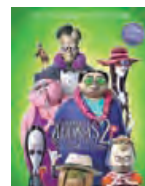
Les Bad Guys
Jeudi 30 juin
Reventin-Vaugris
Mardi 23 août
Chasse-sur-Rhône



Vaillante
Jeudi 21 juillet
Pont-Évêque
Jeudi 25 août
Seyssuel



Aline
Jeudi 4 août
Ampuis



La famille Adam's 2
Mardi 30 août
Vienne / École F. Buisson



Encanto, la fantastique famille Madrigal
Lundi 4 juillet
Vienne / Gymnase Jean Moulin
Mercredi 27 juillet
Estrablin / Gémens



Alors on danse
Lundi 25 juillet
Luzinay



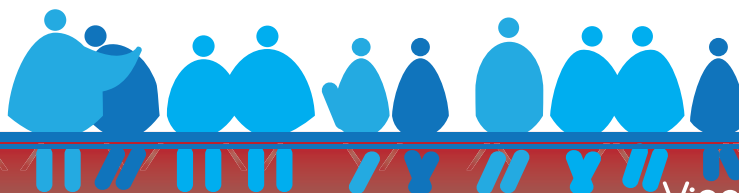
Permis de construire
Vendredi 5 août
Loire-sur-Rhône



Jungle cruise
Vendredi 2 septembre
Saint-Romain-en-Gier



Le médecin imaginaire
Mercredi 6 juillet
Chasse-sur-Rhône



Plus d'infos
Bureau Information Jeunesse 04 74 78 31 73 • bij@mairie-vienne.fr
sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr





La parole aux citoyens

LE CdD SAISI SUR LA THÉMATIQUE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Conseil de Développement est amené à réfléchir et à rendre des avis citoyens sur des thématiques portées par l'Agglo. Il se positionne alors comme force de propositions aux élus dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Dans un contexte où la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour la planète et notre territoire, pour le Président Thierry Kovacs :

« Il paraîtrait intéressant de voir comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique. »

Saisi le 15 décembre 2021, le Conseil de Développement a entrepris ses travaux. Il est invité à **rendre un avis au printemps 2023 sur les leviers qui inciteraient les habitants à « diminuer la production de déchets, à favoriser l'économie circulaire, le recyclage et le réemploi ».**

Au regard de leurs recherches documentaires et de leurs représentations de l'Économie Circulaire, les membres du CdD la définissent ainsi :

« L'économie circulaire est un modèle économique visant à produire des biens et des services, de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergies) ainsi que la production de déchets. Tous les acteurs de la société (citoyens, entreprises, associations, sphère publique...) sont concernés. L'objectif est de faire du déchet une ressource en fonctionnant en boucle et en intégrant le recyclage et le réemploi dans la durée de vie d'un bien. Il s'agit de rompre avec le modèle linéaire actuel qui consiste à extraire, fabriquer, consommer et jeter. L'économie circulaire s'applique à toute activité et nécessite une collaboration permanente entre tous. Trois domaines d'actions sont impliqués et chaque domaine entraîne le suivant :

- l'offre des acteurs économiques,
- la demande et le comportement des consommateurs,
- la gestion des déchets. »

Le groupe de travail prévoit de **s'informer** et de **s'approprier** cette thématique, de **rencontrer et d'auditionner** services, élus, partenaires institutionnels, acteurs locaux et chercheurs, avant de **concerter la population** sur ce sujet. Ensuite, il élaborera ses propositions visant à **sensibiliser les citoyens et suggérer des actions simples et pragmatiques pour accompagner les changements de comportements.**

Vous pouvez vous associer à cette réflexion en contactant le 04 82 06 33 23.

Venez nous
rejoindre !



04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 · info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Gardons le lien...



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- **Autorisations du droit des sols (ADS) :**
04 82 06 33 06
- **Habitat :** 04 74 78 32 20
- **OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :**

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay
· du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade
· le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 18h
· le mardi, le mercredi et le jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas
· du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Environnement et déchets

04 74 53 45 16

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr

planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cohésion sociale

**Contrat de Ville
Réussite éducative**

Santé

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28
cohesion sociale@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Emploi

emploi@vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 27 87 80 07 - 06 21 49 46 59



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Piscines

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

- fermé actuellement pour cause de travaux
- ouverture 1^{er} trimestre 2023

Piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet

JUIN

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30 / 16h30-18h30
- mercredi : 11h30-18h30
- samedi et dimanche : 10h-18h30

JUILLET-AOÛT - du 1^{er} juillet au au 31 août

- tous les jours : 10h-18h30

Fermeture de la piscine au 31 août

Piscine de Loire-sur-Rhône

JUIN

- lundi : 12h-13h / 17h-20h
- mardi : 12h-13h30 / 16h15-20h
- mercredi : 11h30-18h30
- jeudi : 12h-13h30 / 16h15-20h
- vendredi : 11h15-13h / 16h15-18h
- samedi et dimanche (dès le 18/06) : 10h-18h30

JUILLET-AOÛT - du 2 juillet au 7 août

- du mardi au dimanche : 10h-18h30

Réouverture en septembre

Piscine de Villette-de-Vienne

JUIN

- lundi : 12h-13h45 / 16h30-18h30
- mardi : 12h-13h45 / 16h30-18h
- mercredi : 12h-18h
- jeudi : 12h-13h45
- vendredi : 12h-13h45 / 16h30-18h30

JUILLET-AOÛT - du 1^{er} juillet au au 31 août

- du mardi au dimanche : 10h-18h30

Fermeture exceptionnelle le 3 juillet : compétition

Port du bonnet obligatoire

Horaires de septembre : merci de consulter le site de l'Agglo : vienne-condrieu-agglomeration.fr



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30
AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 04 74 78 78 83
OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

 **N° Vert 0 805 030 043**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

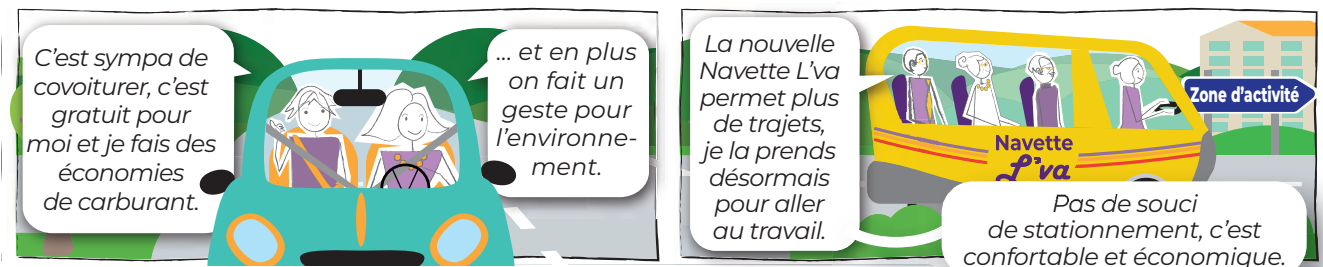
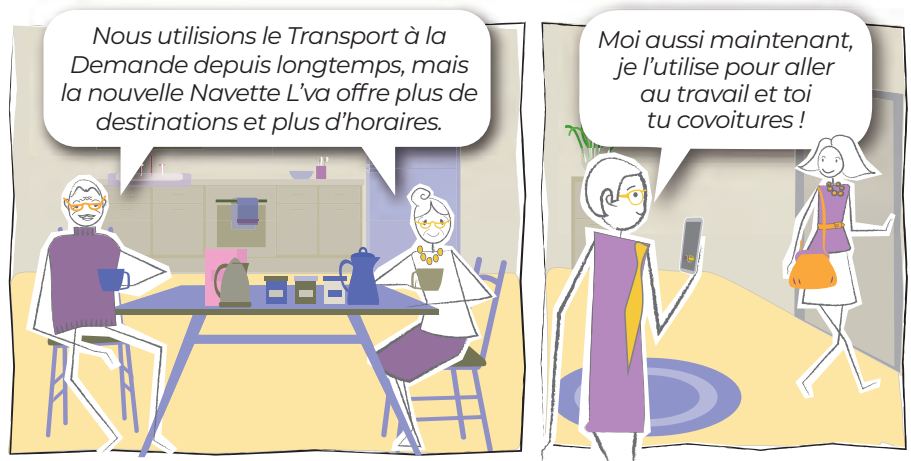
Vienne
Condrieu
Agglomération

Navette L'va et covoiturage

Nouvelle offre
de mobilité



Économique
Pratique
Écologique



Bouger...facile avec l'Agglo !

■ Pour en savoir plus
www.lvabus.com
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne
Condrieu
Agglomération